

L'ECHO DES GRANDS FONDS

L'amicale des plongeurs démineurs

GRUPE DE

PONGEURS
A. G.

CHERBOURG

16 Juillet 2005



L'Enthousiasme est la seule vertu. Commandant Philippe Tailliez.



Le 20 juillet 2005

Le Groupe de plongeurs démineurs de la Méditerranée

A fêté ses 50 ans d'existence

n° 59 décembre 2005
delphinus.philou@neuf.fr

Les mots des Présidents

Le président national, président de la section Manche / Mer du nord

Chers Amis Plongeurs,

Rendez vous était pris en 2004, au cours de l'AG de Brest, pour se retrouver avec des projets en faveur de l'évolution de notre amicale, à Cherbourg en 2005.

C'est chose faite ! Les trois bureaux de section, après un travail de un an et le souhait de voir la naissance d'un bureau national, ont opté, devant l'absence de candidature, pour une présidence nationale tournante de deux ans. Les statuts ont également évolué dans le même sens et ont été acceptés en assemblée extraordinaire, vous pourrez lire dans cet « Écho des Grands Fonds » le compte rendu de cette AG. La section Cherbourgeoise a donc pour deux ans pris la présidence avec un planning de travaux à réaliser. La fête sur trois jours de nos retrouvailles à Cherbourg pendant la « Fall Ship Race » a été pleine d'émotions et de joies, la séparation du dimanche midi, après la visite du GPD, sur le parking de l'arsenal a même vu couler quelques larmes. Mon seul regret, après un dur travail avec mon bureau pour réaliser cet événement, a été le peu de mobilisation des adhérents, toutes régions confondues. J'avais prévu la venue de 200 personnes, nous nous sommes satisfaits de la moitié, mais la fête a tout de même été merveilleusement réussie sous un soleil splendide. Bien sûr, je ne peux pas ne pas remercier l'aide apportée par le bureau de la section Manche pour les préparatifs, la mise en place et l'exécution du bon déroulement de ce rendez-vous. Également et malgré un emploi du temps très chargé merci au Commandant du GPD Manche et aux Plongeurs pour leur accueil et leur superbe prestation. Enfin je tiens à remercier tous les adhérents qui par leur vote mon accordé leur confiance à la présidence de l'Amicale. J'espère en concertation avec les autres bureaux apporter des améliorations dans le fonctionnement de notre association.

Pour terminer ces quelques mots, je vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. Je vous donne rendez-vous à Toulon, l'année prochaine, à l'occasion de la cérémonie de sortie de cours 2005.



Le président national
Jean-Michel Bollut

Le président de la section Méditerranée

Chers Amis

Que d'événements cet été ! je commencerai par notre assemblée générale de la section Méditerranée qui s'est déroulée comme l'année précédente dans l'enceinte de la sécurité civile à La Garde. A cette occasion, je remercie monsieur le responsable du centre de déminage de la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour l'accueil qu'il nous a réservé. Cette journée fut particulièrement riche en événements car notre président et ami Pierre Brocat a passé la main. Après tant d'années passées à la barre de notre amicale, Pierre peut se reposer, il a su manœuvrer comme un vieux loup de mer en bravant les tempêtes et les déferlantes, nous savons maintenant que le calme est au rendez-vous. Le nouveau bureau saura profiter de cette sérénité pour tenir le cap.

Lors de cette assemblée, 60 membres de notre association étaient présents, je les en remercie. Le deuxième événement d'importance fut l'assemblée générale de notre association à Cherbourg le 17 juillet 2005. Un nouveau président national a été élu pour une durée de deux ans. Je l'adresse toutes mes félicitations Jean-Michel, et je suis sûr que tu guideras notre navire dans des eaux calmes et avec beaucoup de soleil.

Le troisième événement de taille fut le 50^{ème} anniversaire du 3^{ème} groupe de plongeurs démineurs le 20 juillet 2005. Je remercie le commandant, le LV Matilas, le Mj Joffre, le MP Livoury ainsi que l'ensemble du GPD MED pour cette journée mémorable, particulièrement accueillante, brava pour l'organisation. La journée s'est terminée en apothéose à la Tourelle autour d'une paella géante. Nous étions 140 sur le pont, des plongeurs et amis venus des quatre coins de France et même de la planète puisque certains sont venus de Polynésie ou d'Arabie Saoudite.

Pour finir, mi septembre nous avons assisté à la prise de commandement du Capitaine de Frégate Raphaël Civaz à qui nous souhaitons bon vent aux commandes de l'école de plongée.

je souhaite la bien venue aux nouveaux arrivants comme on dit, plus on est de fous plus on ri. Merci pour votre adhésion et la confiance que vous m'avez apporté.

L'ensemble du bureau de la section Méditerranée se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le président de la section Méditerranée
Jean-François Paté



L'ECHO DES GRANDS FONDS

L'amicale des plongeurs démineurs

JM Bollut



Marine Nationale

SOMMAIRE

2. *Les mots des Présidents*
4. *Nos disparus*
5. Le 16 Juillet 2005, assemblée générale à Cherbourg
8. Nouveaux statuts du 15 juillet 2005
12. **UNE BIEN BELLE JOURNEE.**
14. Souvenirs d'avant 1955
15. Apowan 3/3, la mort du premier-maître
17. ECHOS DES SECTIONS
23. « PELICAN 41 »
25. MESSAGERIE
26. INFOS
29. DIVERS

Rédaction : Jean-Michel Bollut
Jean Emile Sevellec
Jean François Paté
PM Philippe Livoury
Roger Armela
Jacques Derrien
Gérard Loridon

Correcteurs : Guy Geay
François Cognet

Réalisation : Philippe Livoury



Le musée du pied lourd lors du 50^{ème} anniversaire du Groupe des Plongeurs Démineurs de la Méditerranée.

AMICALE :

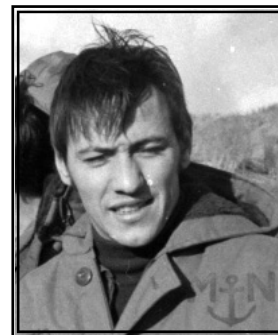
Président de l'Amicale et section Manche, Mer du Nord : Jean Michel Bollut Le damet 50 340 Helleville / 02 33 52 95 85 / jbollut@wanadoo.fr
Vice-président de l'Amicale et section Manche, Mer du Nord : Le Roux Pierre 15 rue des fauvette 50270 Barneville Carteret 50270
Trésorier de l'Amicale et section Manche, Mer du Nord : René Ferrazzi 3, le bourg 50690 Virandeville / 02 33 53 25 97 /
Secrétaire de l'Amicale et section Manche, Mer du Nord : Louis Cadio 21 hameau Virel 50690 Martinvast
Président section Méditerranée : Jean-François Paté 66 Avenue Jean Giono 83130 La Garde jf.pate@wanadoo.fr
Vice-président section Méditerranée : Jean-Marc Plançon, 291 Ave Marcel Castie, Villa "Créole" 83 000 Toulon / 04 94 36 01 80 / planiem@noos.fr
Trésorier section Méditerranée : Roger Armela, 1555 Corniche Georges Pompidou / 04 94 06 27 84 / roger.armela@wanadoo.fr
Secrétaire section Méditerranée :
Président section Atlantique : Emile Jean Sévellec : 18 rue de Pont-Aven 29 820 Bohars / 02 98 03 54 08 / ejsevellec@wanadoo.fr
Vice-président section Atlantique : Gérard André 25, rue Saintonge 29200 Brest / 02 98 47 29 78
Trésorier section Atlantique : Jean-François Bouhier 28, rue de la Gare 29460 Dirinon / 02 98 07 05 37 / jfbouhier@wanadoo.fr
La Rédaction : Livoury Philippe 282 Vieux chemin de Fabrégas 83500 La Seyne sur Mer / 04 94 06 19 81 / delphinus.philou@neuf.fr

Les manuscrits sont archivés, les photos retournées sur demande.

Nos disparus

Gilles SAUVADE nous a quitté le 25 février 2005 à l'âge de 50 ans.

Gille était de la session 1977 / 1978 du cours de plongeurs démineurs, il portait le n°624, adhérent de la première heure à la création de la section Manche Mer du Nord il en fut le porte drapeau jusqu'à mi 2004 où ses problèmes de santé l'ont obligé à cesser la représentation de notre section. Nous l'avons accompagné avec sa famille jusqu'à sa dernière demeure avec le drapeau et une délégation du GPD Manche.



Jean Michel COURSON plongeur démineur N° 366 du cours de février 1966, nous a quitté brutalement. La section Atlantique a déposé une gerbe de fleurs et a représenté avec son drapeau "L'AMICALE DES PLONGEURS DEMINEURS".

Les obsèques ont eu lieu le lundi 3 Octobre 2005 en l'église de LOCMARIA -PLOUZANE (29280).

Le 21 septembre 2005 Madame Renée Arméla, l'épouse de notre ami et secrétaire Roger, disparaissait brutalement après une longue maladie. Le samedi 24 septembre, de nombreux plongeurs démineurs ont représenté l'AMICALE dans l'église Notre Dame de la mer de Mar Vivo, une gerbe a été déposée. *Nous pensons à Roger.*

Hommage à un passionné amoureux de la mer et de la plongée.

« C'est à la demande de Philippe Livoury, Rédacteur en chef de « l'Écho des grands Fonds » que je retrace très vite la vie d'Yves MAUCHERAT, Président de l'association du Musée Frédéric Dumas. Je le fais d'autant plus volontiers que l'Amicale des Plongeurs Démineurs a toujours été présente lors des manifestations du Musée, et notamment lors de son inauguration par la Marine nationale où le Préfet maritime était représenté par le capitaine de vaisseau Jean-Marc Plançon. Présent également lors de ses obsèques d'Yves où Pierre Brocot, Jean-Louis Lert, JeanPierre Poglio, Christian Feyfaut, étaient à nos côtés. Nous les en remercions »

Yves Maucherat Président du Musée de la Plongée nous a quittés tragiquement le samedi 13 Août 2005, au cours d'une plongée au Rouveau, à proximité des îles d'hyères.

J'ai connu Yves, il y a presque vingt ans, il me fut présenté par mon épouse alors agent EDF. Il faisait lui aussi parti de cette grande entreprise au sein de laquelle, il avait créé, en plus de son travail, le bulletin interne départemental « **La Bélugue** ». Il en était le rédacteur, le photographe, le reporter. C'est ainsi qu'un beau soir il est venu m'interviewer. Ce fut le début d'une longue amitié.

Comme il était aussi Plongeur « loisirs », il y faisait figurer dans chaque parution aux pages « Passions » des aventures et anecdotes subaquatiques.

Connaissant mes facilités d'écriture, il m'y faisait souvent participer pour raconter mes aventures scaphandrières.

Par la suite, alors que je réalisais des prospections archéologiques pour le DRASSM, il m'apporta sa participation photographique, sa seconde passion, car il en avait beaucoup.

Lorsque j'ai créé, en 1994, le Musée Frédéric Dumas, Yves fait parti de l'équipe et devient l'un des membres fondateurs. Il participera largement à nos activités. C'est pour cela qu'en 2000, usé par le dynamisme quotidien nécessaire à la bonne marche du musée, je l'appelle et il reprend spontanément le flambeau jusqu'en ce samedi tragique du 13 Août 2005.

Nous n'avons pas compris, nous ne comprendrons jamais ce qui a pu arriver à Yves, plongeur expérimenté, tranquille, sans problème, nous laissant le sentiment d'une profonde injustice.



Gérard Loridon
Vice Président Honoraire
De l'Association du Musée Frédéric Dumas

COMPTE - RENDU ASSEMBLEE GENERALE Du 16 Juillet 2005 à Cherbourg - Octeville

Le 16 Juillet 2005 à 09 h 30 les membres de l'Amicale des Plongeurs Démineurs se sont réunis en assemblée générale extraordinaire puis, ordinaire dans les salons du Cercle Naval de Cherbourg, sur convocation qui leur a été adressée par les présidents de sections.

Une feuille de présence a été signée par les membres présents à l'assemblée générale, tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataire. Cette feuille de présence permet de constater que 190 membres sont présents ou légalement représentés sur 318 adhérents à jour de leur cotisation 2004.

Le quorum requis étant atteint, l'assemblée valablement constituée peut donc délibérer avec l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale extraordinaire

- Rapport sur les projets de modification des statuts
- Présentation des nouveaux statuts (statuts du 15/09/2000 abrogés)
- Vote d'adoption des nouveaux statuts

Assemblée générale ordinaire

- Rapport moral de l'Amicale Nationale
- Compte rendu des sections par les présidents de sections
- Compte rendu de la gestion
- Approbation des comptes de l'exercice 2004
- Compte rendu de la gestion financière des sections
- Prévisions d'activité
- Patrimoine
- Questions diverses
- Élection du bureau national



CONSTITUTION DU BUREAU

Président de la section Manche / Mer du Nord, président de séance :	J.M Bollut,
Secrétaire de séance :	M.H. D'Estienne D'Orves
Président de la section Atlantique :	E.J. Sévellec
Représentant de la section Méditerranée :	M. Lecardinal

1 - PREAMBULE

Le président remercie les membres présents et plus particulièrement ceux qui ont fait un long déplacement jusqu'à Cherbourg. Il remercie également tous ceux qui ont fait parvenir leur pouvoir. Après un bref retour sur les événements heureux, le président a demandé quelques instants de silence pour les camarades disparus au cours des derniers mois.

2 – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le projet de statuts revus et corrigés le 15 juillet 2005 sont lus par Didier Damiens (représentant du Nord de la section Manche / Mer du Nord).

Ils sont approuvés à l'unanimité des votes. Ils remplaceront donc les statuts déposés le 15 septembre 2000 à la préfecture du Var.

3 – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée commence par la lecture de la lettre de J.F Paté, président de la section Méditerranée, absent excusé. Ce dernier précise que le bureau de la section Méditerranée est en cours d'élaboration, la section étant représentée à l'assemblée générale par M. Lecardinal.

Vient ensuite une discussion sur le cas de Roger Armella, membre sympathisant de la section Méditerranée qui n'a pas été breveté plongeur démineur du fait que ce brevet n'existait pas encore lors de ses multiples missions de déminage. Des démarches vont être entreprises auprès de l'école de plongée qui seule est habilitée à prendre la décision de délivrer un brevet. Pour appuyer ces démarches, l'amicale souligne les services rendus par M. Armella et se réfère à un courrier de P. Gavary, directeur de l'INPP. Le président de séance demande l'avis de tous par vote afin d'effectuer les démarches vers l'école de plongée : 3 votes contre, 2 abstentions.

3.1 - Activités de la section Atlantique :

Présents 10 membres / Représentés 75 membres / Adhérents 123 membres

E.J. Sevellec, président de la section Atlantique, fait un bref rappel des activités de sa section pendant l'année écoulée et souligne les excellents rapports qu'il peut avoir avec les autorités maritimes et civils. Il précise qu'il perçoit une subvention de la municipalité de Brest.

La gestion du patrimoine et des archives de l'amicale est toujours à la charge de A. Gastrin et M. Grenier qui devront travailler en collaboration avec Ph. Livoury, rédacteur en chef de « L'Écho des Grands Fonds ».

Un annuaire des plongeurs démineurs est en cours de rédaction, J.F. Bouhier aimerait y adjoindre des photos et lance un appel.

J.F. Bouhier, trésorier, présente ensuite le bilan financier de sa section et est désigné pour étudier un devis afin que l'amicale prenne une assurance globale pour toutes les sections.

3.2 - Activités de la section Méditerranée :

Présents 6 membres / Représentés 65 membres / Adhérents 148 membres

M. Lecardinal, représentant de la section Méditerranée, prend la parole pour évoquer l'attente de la création d'un rond point « Plongeurs Démineurs » à La Seyne. Il déplore le départ de quelques adhérents toulonnais vers d'autres sections mais évoque le cas de J.P. Méplomb, ancien plongeur, retrouvé par hasard par P. Dupuch, dont la présence fait un exemple de l'intérêt de l'amicale pour ses anciens membres.

P. Brocot fait un bref rappel de la situation passée et fait part de sa satisfaction quant à la rédaction des nouveaux statuts. Il confirme à l'assistance sa démission au poste de président et le passage du relais à Jean François PATE. Il est remercié par les applaudissements de l'assistance pour ces années passées à la tête de l'amicale et à la suite de notre regretté ami Émile Pannetier.

Est également prise en compte la démission de Gérard LORIDON de l'amicale.

3.3 - Activités de la section Manche - Mer du Nord :

Présents 20 membres / Représentés 14 membres / Adhérents 47 membres

J.M. Bollut, président de la section Manche / M. du Nord, rappelle la création du site Internet dédié à l'amicale :

[http://perso.wanadoo.fr/amicale plongeurs demineurs/](http://perso.wanadoo.fr/amicale_plongeurs_demineurs/).

Il fait part de son regret que le 50^{ème} anniversaire du GPD MED se télescope avec l'assemblée générale de Cherbourg.

R. Ferrazzi, trésorier, présente le bilan financier de la section.

3.4 - Affaires diverses

L'Échos des Grands Fonds

Le coût de l'édition de la revue présente un problème pour l'amicale, des propositions ont donc été faites afin de le réduire :

- Le rédacteur en chef, Ph. Livoury, grave un CD et l'envoie à chaque section qui fait ses tirages.
- L'envoyer par internet à ceux qui sont informatisés et possèdent l'ADSL
- Imprimer en recto/verso

La section Atlantique précise qu'elle distribue l'EGF au GPD, aux chasseurs de mines, aux unités de l'Île Longue, etc..

Carte d'adhérent

Création d'une carte plastifiée selon le modèle des cartes de la section Manche Mer du Nord avec possibilité de coller des vignettes.

Cotisation

La cotisation d'adhésion à l'amicale passe de 15 à 20 euro, votée à l'unanimité. Le président de séance évoque la possibilité d'éditer un certificat CERFA pour la déduction des impôts sur le revenu.

3.5 - Questions diverses

- *P. Gilles demande à ce que soit fait mention d'une démarche vers les jeunes pour présenter le secteur de la plongée militaire dans les lycées, salon d'étudiants, par les moyens de communication, etc*

L'assistance fait part de son ignorance sur les nouveaux moyens de recrutement et laisse la parole à P. Fortaner, représentant en activité de la section Manche, qui évoque l'existence de plaquettes ainsi que la possibilité pour les jeunes de demander à venir faire un stage au GPD Manche afin de découvrir le métier.

- *P. Dupuch demande pourquoi ne pas utiliser le verso des pages de l'EGF ce qui permettrait d'insérer plus d'articles ?* En cours d'étude (voir § précédent).

- *J. Pesquet Florik trouve que la parution de l'EGF est espacée et demande si elle restera groupée dans la même région. Il lui semble que pour l'efficacité il soit préférable que les rédacteurs ne changent pas trop souvent.*

Pour l'heure la rédaction se fait à Toulon avec le merveilleux travail de notre rédacteur en chef Ph. Livoury, toujours en activité et donc pas toujours disponible. Mais la rédaction de l'EGF incombe à tous, les articles sont l'affaire de tous (souvenir et devoir de mémoire, à faire parvenir au bureau de section qui fera suivre).

- *P. Foulon évoque une sensibilisation des jeunes à l'adhésion de l'amicale pour que celle-ci ne meurt pas.*
- *G. Commard renouvelle sa question, à savoir si un jour on pourra être assimilé ou reconnu comme anciens combattants*

P. Le Roux lit un courrier reçu de l'ONAC à ce sujet et propose de monter un dossier à l'attention du ministère de la défense.

- *G. Aimar demande à l'amicale de faire obtenir des décorations aux anciens.*

D. Damiens précise que les démarches doivent être faites à titre personnel mais il prépare un courrier donnant toutes les démarches à suivre.

- *F. Hurel lance l'idée de travailler dans l'humanitaire.*

E. J Sévellec répond que cela a déjà été fait à Brest et souhaite que l'Amicale puisse poursuivre dans cette direction.

Alain Gastrin s'est déplacé au mois de mars 2005 au Vietnam avec une délégation de l'AFEPS Bretagne

(Association francophone d'entraide et de promotion des sciences de la vie) et le concours de l'ANAI (Association Nationale des Anciens d'Indochine)

Le but étant de créer des liens et d'apporter une aide aux pêcheurs-plongeurs du Vietnam. (de nombreux vietnamiens parlent encore le Français et sont désireux de conserver des liens avec la France) Actuellement un médecin vietnamien est en stage au service de médecine hyperbare du CHU de Brest et se familiarise avec les techniques particulières de ces thérapies.

- *F. L'hermite propose un jumelage avec divers pays.*
- D. Damiens évoque le rapprochement possible avec la Belgique avec qui il a quelques contacts.

4 - CLOTURE

L'assemblée générale se termine par le vote de la section prenant la présidence tournante, l'accord est unanime pour que la section Manche Mer du Nord assure la présidence nationale pour deux ans et ce, immédiatement.

L'assemblée générale 2006 aura lieu à Toulon lors de la sortie de cours de l'école de plongée.

Chacun a pu poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié et du repas servi au cercle naval.

Jean Michel BOLLUT



AMICALE DES PLONGEURS DEMINEURS

STATUTS DU 15 JUILLET 2005

ARTICLE 1

Reprenant les objectifs et le nom de l'association fondée en 1984, il est confirmé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

AMICALE DES PLONGEURS-DEMINEURS

Compte tenu de la dispersion de ses membres sur le territoire français, l'Association est divisée en trois sections régionales. Chaque section est administrée indépendamment par un bureau choisi parmi les membres actifs élu pour 3 ans, à l'occasion de son assemblée générale.

- Section Méditerranée à Toulon
- Section Atlantique à Brest
- Section Manche Mer du Nord à Cherbourg

Les sections régionales assurent alternativement les fonctions de bureau national pour une durée de deux ans

ARTICLE 2 – BUT

L'Association a pour but de maintenir et de resserrer les liens d'amitié, de solidarité et de commémorer le souvenir de ses membres.

Elle se doit pour cela de :

- Maintenir l'esprit des traditions maritimes ;
- contribuer au rayonnement de la spécialité ;
- aider par tous les moyens en son pouvoir ses différents adhérents par la pratique de la solidarité.

L'association ne poursuit aucun objectif commercial, financier, politique, confessionnel ou syndical et affirme par conséquent sa totale indépendance vis à vis des autorités civiles, religieuses ou syndicales.

Elle entretient toutefois des relations privilégiées avec les autorités militaires.

ARTICLE 3 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est domicilié chez le président de l'association en exercice.

Il pourra être transféré dans un autre lieu par simple décision du bureau national.

Toutefois, cette décision devra être ratifiée à l'occasion d'une assemblée générale ordinaire.

ARTICLE 4 – DUREE

La durée de l'association est illimitée.

ARTICLE 5 – MOYENS D'ACTION

Les moyens d'action de l'association sont notamment :

- L'organisation de toute manifestation conforme à ses buts.
- L'édition régulière d'un bulletin de liaison et des publications de ses membres.
- La mise en oeuvre d'un plan de recherche des anciens ayant servi dans les unités de PLD.
- Le recueil de faits marquants en vue de l'édition interne d'un ouvrage lié à l'historique des PLD.
- La vente permanente ou occasionnelle de tous produits concernant les buts de l'association définis dans l'article 2.

- La recherche et la mise en place de l'accueil systématique de nouveaux adhérents.
- L'organisation des assemblées générales et des services les accompagnants.
- L'organisation de journées récréatives.
- L'établissement d'un annuaire nominatif comportant les renseignements d'identité et professionnels de tous les membres dans le respect de la loi Informatique et Liberté.
- Le maintien de relations rapprochées et confiantes avec le Commandement de la plongée et les unités de plongeurs d'armes.
- La recherche et le maintien de relations suivies avec les associations liées à la plongée et / ou le déminage.

ARTICLE 6 – COMPOSITION

L'Association se compose de :

- Membres Actifs.
- Membres de droit.
- Membres Bienfaiteurs et Donateurs.
- Membres Sympathisants.
- Membres d'Honneur.

Membre actif

Le membre actif est un Plongeur Démineur breveté ou certifié à jour de sa cotisation.

Membre de droit

L'officier qui exerce le Commandement de la plongée et de l'intervention sous la mer, le Commandant de l'école de plongée, les Commandants des groupes de plongeurs démineurs sont en tant que tels, membres de droit, ils peuvent prendre part ou se faire représenter à toute réunion ainsi qu'à l'assemblée générale.

Les membres de droit sont dispensés de cotisation.

Membre donateur

Toute personne qui effectue à l'Association un don au moins égal à dix fois le montant d'une cotisation annuelle.

Membre bienfaiteur

Toute personne qui choisit de verser une cotisation au moins cinq fois supérieure à la cotisation annuelle normale.

Membre sympathisant

Celui qui ne réunit pas la condition ci-dessus mais qui, par amitié désire devenir adhérent. Il doit être parrainé par deux membres actifs, sa candidature doit être acceptée par un des bureaux de section avant de pouvoir acquitter sa cotisation.

Membre d'honneur

Le titre de membre d'honneur est décerné par l'assemblée Générale sur proposition du bureau national à des personnes qui rendent ou ont rendu, des services remarquables à l'Association. Le membre d'honneur est dispensé de cotisation.

ARTICLE 7 – DROITS ET DEVOIRS DES MEMBRES

Tout membre peut exiger le respect des statuts et du règlement intérieur, assister aux assemblées générales ou s'y faire représenter en donnant un pouvoir daté et signé, disposer d'une voix et bénéficier des avantages et services offerts par l'Association.

En contrepartie, il a obligation morale de participer à la vie de l'Association et de payer la cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

La qualité de membre se perd :

- Par la démission ;
- par la radiation prononcée par le bureau national pour non-paiement de la cotisation, la radiation devient automatique au bout de deux années ;
- par la radiation pour motifs graves prononcée en assemblée générale par vote après les explications du membre concerné ;
- par le décès. Le président de section peut alors après avis du bureau national, proposer au conjoint survivant ou à un descendant direct de rester membre sympathisant de l'association.

ARTICLE 8 - RESSOURCES

Les ressources de l'Association proviennent :

- Des cotisations de ses membres ;
- des subventions, dons, donations et legs éventuels ;
- des sommes perçues en contrepartie de prestations occasionnelles fournies par l'Association ;
- du revenu de ses éventuelles valeurs mobilières ;
- de la vente régulière ou occasionnelle de tous les produits ou services susceptibles de contribuer à la réalisation de ses buts tels que définis à l'article 2 ;
- de toutes autres ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 9 - ADMINISTRATION

Le bureau national dispose d'un budget alimenté par une participation de chaque section définie dans le règlement intérieur.

Le président national

Il assure le projet associatif en coordonnant et contrôlant les activités des 3 sections composant l'Association.
 Il représente l'Association dans tous les actes de la vie courante ou juridique et est investi de tous pouvoirs à cet effet.
 Il assure les actions de communications, internes et externes en liaisons avec les Présidents de Sections.
 Il est assisté dans ses fonctions par le bureau de la Section dont il est le président, avec les deux Présidents des autres Sections qui sont vice-présidents nationaux.

Le secrétaire national

Le secrétaire national tient la correspondance nationale.

Le trésorier national

Le trésorier national gère le budget de fonctionnement du bureau national voté en assemblée générale.
 Il archive et contrôle la comptabilité de chaque section.

Les Sections

L'Association est composée de trois Sections indépendantes dans leur fonctionnement.
 Chaque Section a une autonomie d'organisation et doit rendre compte de son activité à chaque assemblée générale de l'Association ou au bureau national lorsqu'il le demande.
 L'organisation interne des Sections est identique à celle du bureau national avec président, vice-président, secrétaire, trésorier et d'adjoints éventuels pour ces deux dernières.

Le Président de section

Il est garant du projet associatif en coordonnant les activités et les différentes instances de sa Section.
 Il dispose, avec le trésorier, de la signature sur les comptes de sa Section.
 Il est vice-président national et participe dans la mesure du possible aux réunions du bureau national. Un compte rendu de ces réunions lui est adressé.

Le Vice-président de section

Il aide le président dans toutes ses fonctions et le supplée en cas d'absence.

Le Secrétaire de Section

Le secrétaire est chargé de tout ce qui concerne la correspondance et les archives de la Section.
 Il rédige les procès-verbaux des délibérations et assure la retranscription sur les registres idoines.
 Il tient le registre spécial, prévu par la loi, et assure l'exécution des formalités prescrites.
 Un membre de l'association peut lui être adjoint.

Le Trésorier de section

Le trésorier est chargé de tout ce qui concerne la gestion du patrimoine financier de sa Section.
 Il effectue tous paiements et perçoit toutes recettes sous le contrôle du président.
 Il tient une comptabilité régulière au jour le jour, de toutes les opérations et en rend compte à l'assemblée générale qui statue sur la gestion.
 Un membre de l'Association peut lui être adjoint.

ARTICLE 10 – L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Peuvent voter en assemblée générale, les membres à jour de leur cotisation.
 Elle se réunit au moins une fois par an et/ou à chaque convocation du président national et/ou à la demande d'au moins un quart de ses membres.
 Chaque adhérent peut s'y faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir écrit et signé; le nombre de pouvoirs est toutefois limité à dix par membre présent.
 Elle entend les rapports sur la gestion des bureaux de section et sur la situation morale et financière de l'Association.

Elle peut nommer des vérificateurs des comptes et les charger de faire un rapport sur leur tenue.
 Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit s'il y a lieu au renouvellement des membres du bureau national.

Elle seule peut autoriser l'adhésion de l'Association à une Union ou Fédération.
 L'ordre du jour est réglé par le bureau national de l'Association. Les bureaux de chaque section doivent faire parvenir au bureau national dans les délais réglementaires, les projets ou les questions devant être débattus.

Les convocations sont effectuées par encart dans le bulletin de l'Association et confirmées par lettre simple adressée aux adhérents au moins vingt jours avant la date fixée pour la réunion.

Les convocations contiennent l'ordre du jour de la réunion établi par le bureau national ainsi que les questions écrites posées par les Membres. Toutes les délibérations de l'assemblée générale annuelle sont prises à main levée à la majorité absolue des Membres présents ou représentés; en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Le scrutin secret peut être demandé soit par le bureau, soit par le dixième des Membres présents.

Pour délibérer valablement le quorum du tiers doit être atteint, c'est à dire que le nombre de Membres présents ou représentés doit être au moins égal au tiers du nombre d'adhérents de l'Association.

ARTICLE 11 – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale revêt un caractère extraordinaire lorsqu'elle délibère sur toute modification aux statuts. Elle seule peut décider de la dissolution de l'Association ou de sa fusion avec une autre Association de même objet.

Les convocations et l'ordre du jour sont établis dans les conditions décrites à l'article 10.

Le quorum est identique à celui de l'assemblée générale ordinaire, mais il devra être statué à la majorité des deux tiers des voix des Membres présents ou représentés.

ARTICLE 12 – CONSULTATIONS NATIONALES

Compte tenu de la répartition des membres sur tout le territoire, sur avis du président national, porté à la connaissance des présidents de Section, un scrutin peut être ouvert dans chaque section après convocation des Adhérents sur un ordre du jour fixé par le bureau national.

ARTICLE 13 – REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur est établi par le bureau national qui le fait approuver en assemblée générale.

Ce règlement intérieur est destiné à préciser les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration et aux rapports entre les sections.

ARTICLE 14 - DISSOLUTION

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des Membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci, et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu selon l'article 9 de la loi du 1 juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

ARTICLE 15 – STATUS ABROGES

Les présents statuts viennent abroger ceux de l'association déclarée en préfecture du Var sous le numéro 17/1984 TOULON le 10 février 1984, modifiés le 15 septembre 2000.



Le 20 juillet 2005
Le Groupe de plongeurs démineurs de la Méditerranée
a fêté ses 50 ans d'existence.

UNE BIEN BELLE JOURNEE.

C'est sous un soleil magnifique que la journée a débuté dès 08h00 par l'arrivée et l'accueil des anciens du 3^{ème} GPD ainsi que du drapeau de la section MED porté par Claude MILLIA. Les récentes mesures VIGIPIRATES n'ayant pas facilité les choses, il a fallu montrer patte blanche aux portes, tout le monde a malgré tout pu pénétrer dans l'arsenal. Près de soixante anciens PLD ont répondu présent, nombreux sont ceux à avoir regrettés de ne pas être présent ce jour là.

09h00 le piquet d'honneur, l'équipage du BBPD PLUTON et les plongeurs sont en place pour l'arrivée des autorités, le LV Matila Cdt du GPD MED ouvre la cérémonie officielle, puis le représentant d'ALFAN prend la parole suivi de Jean-François Paté. Les propos ont élogieux et emprunts de nostalgie, tous se souviennent. Le plus jeune de nos BAT lit les quelques mots écrits par notre ami Jacques Dérien (*voir article suivant*) sur la naissance de l'équipe pilote de plongeurs au sein de la 3^{ème} escadre de dragage en 1953 puis du 3^{ème} groupe de plongeurs démineurs au sein de cette même escadre en 1955. Les choses ont quelque peu changé, il faut le dire! On ne plonge plus en pull-over et caleçon.

La cérémonie est quasiment terminée lorsque le MJ Joffre annonce à l'assistance l'anniversaire du PM BEN. Comme il se doit, comme les traditions l'exigent, le passage au bac est obligatoire, l'action est immédiate, fulgurante, sous les yeux de nos invités et sous les applaudissements le voila mouillé de la tête aux pieds. L'ensemble du dispositif peut maintenant rompre les rangs, une journée mémorable vient commencer.

Le LV Barbaud officier en second du GPD invite le groupe dans le hall dragues pour une présentation du GPD actuel et des missions qui lui sont confiées. Le bilan des opérations menées au cours des deux dernières années est présenté sur grand écran. Les anciens sont attentifs, impressionnés et plutôt fiers de la relève. Par la suite divers ateliers sont ouverts dont un dynamique où deux scaphandres se rencontrent dans l'élément liquide, un pied lourd « PIEL » et un « KMB » équipé de caméras de contrôle dont les images sont restituées en surface. A noter le superbe musée du pied lourd mis en place par nos deux passionnés les SM BECLU et HAMON, magnifique travail de recherche, les éclairages étaient superbes, encore bravo les gars.

11h30 les familles arrivent enfin pour festoyer devant un immense buffet accompagné de grillades. 250 personnes sont maintenant dans le grand hall à l'abri des ardeurs du soleil. Un diaporama est projeté en permanence sur grand écran ce qui ne manque pas de raviver les souvenirs, certains en ont oublié de manger. L'après-midi, les activités se sont poursuivies, la presse écrite ainsi que les chaînes de télévision étaient présentes pour couvrir l'évènement. Pour clôturer la manifestation, une nouvelle fois les scaphandres sont allés à l'eau.

La soirée s'est poursuivie, cette fois à la « Tourelle » louée pour l'occasion par la section MED à l'amicale de nos amis les nageurs de combat. L'organisation drivée par Jean-François PATE et son équipe nous a offert une soirée fabuleuse avec : « paella » géante, cascade de fruits et champagne à flot. 130 personnes ont répondu présent, elles sont allées jusqu'au bout de la nuit.

On se souviendra longtemps de ces moments. Rendez-vous, dans dix ans.

Philippe Livoury

PS : Le GPD MED a fait le choix délibéré de ne pas faire de publicité sur cette manifestation. Nous nous excusons auprès des anciens qui ont pu à cette occasion se sentir oubliés. Le nombre d'invités a largement dépassé nos prévisions et nous avons eu une pensée pour tout ceux qui n'ont pu être présent.

La joie perçue sur vos visages a été la meilleure récompense que les membres du GPD aient reçue. Merci à vous les anciens.

AMIROUCHE Jean-Paul / BASTIEN Didier / BASSEMAYOUSE Fred / BENOIT Christophe / BERGES Louis / BERTAZZO Marc / BERTOLOZZI / BLANC Pascal / BOURBIER Fabrice / BOURJAILLAT Richard / BOURLIER Alain / BOY Jean-Louis / BOYAJAL / BROCAT Pierre / BRUN Pierre / CACAUD / Jean-Paul CAHAREL / CAMBIER Didier / Philippe CANTON / CC PANNETIER / CC PEANT / CC STAMPA / CF MORACCHINI / CHIARAZZO Gérard / COLLETER Luigi / COMPAGNOT Norbert / CORGET Philippe / COUPANEC Yvon / DABADIE Pierre / DE GAULLIER BORDES / DEBAST / DEBERGH Pierre / DE LASTELLE Pierre / Jacques DERRIEN / Marc Honoré DESTIENNE D'ORVES / Michel DOMINGO / DORCHED / LUP Michel / FIEVET Patrick / GAVARRY Paul / GIMENO Richard / GUIGON Régis / HUCHEM / JAMIN Philippe / KRIMPZER Wilfrid / LAM Jacques / LAUGA Claude / LAVAUULT / LE COUSTEYER Pierre / LECARDINAL / Marcel LEDUCQ / Patrick LEFRANCOIS / LERT Jean-Louis / LESVEN Patrick / LEVAY Eric / LISCARD Philippe / ARFAIN pierre / MARTEAU René / MARTINI Jean / MASUY / MENORET Philippe / MENUT Maurice / MILLIA Claude / OBER Raymond / ORLANDINI François / PALMIER André / PATE Jean-François / PENY Christophe / PERARDEL Didier / PEREZ Franck / PEVELLI / PICHON Gaël / PIHAN Pierre / PLANCON Jean-Marc / PLANQUE René / POGGIO / QUESNEY Gilles / REVELLI Norbert / REVEST Michel / Philippe LIVOURY / ROBINET Claude / ROMANELLO Lionel / ROUE Jean-Pierre / SION Gérard / SODANEAU Fernand / STEPHANT Eric / TISSERAND / VAE DUM-



Une bien belle journée !
Jean-Marc Plançon



On a retrouvé les trois Mousquemers



Images Philippe Livoury



SOUVENIRS d'avant 1955

« L'ENTHOUSIASME EST LA SEULE VERTU » disait *Philippe TAILLIEZ*.

Et nous l'avions cet enthousiasme en 53 ! si non, rien n'aurait été possible !

De 1953 à 1957, les cours de *Plongeur Démineur* ont lieu au Centre de Dragage de TOULON, sur îlot CASTIGNEAU, ici même. La partie *Certificat de Plongeur de bord*, étant toujours préparée à Saint-Mandrier.

Le tout premier cours de PLD se déroule de Juin à Juillet 1953 et le second d'Août à Septembre 1953. Dès l'obtention des certificats de la deuxième session, une équipe est créée au sein de la 3^{ème} ESDRA et est aussitôt appelée « EQUIPE PILOTE DES PLONGEURS DEMINEURS », comprenant 4 plongeurs démineurs dont un Second Maître et trois Quartiers-Maîtres. Cette première équipe de PLD est affectée au centre de dragage avec pour objectif de disposer d'une capacité d'intervention sous-marine dans la région et en même temps d'effectuer l'encadrement sous-marin des cours de PLD. L'équipe alors en place était constituée des démineurs de la Pyrotechnie.

Nous avons fait leur connaissance, admiré le travail accompli, puis progressivement, nous avons effectué des missions ensemble (pas beaucoup!), pour enfin être chargés des missions militaires, mais cela a pris du temps !

Les cours sur les Mines étaient assurés par un Premier-maître (dont j'ai oublié le nom) ainsi que le Maître BRIGNON et le Second Maître SCHAEFFER, tous torpilleurs. Le Second Maître SCHAEFFER lui, était plongeur et l'heureux propriétaire de 2 bi bouteilles, anciens modèles (alu-biconique-réserve en bas). C'était le seul matériel dont nous disposions. Nous arrivions à emprunter de temps en temps un bi bouteilles au GERS ou à l'école de plongée. Pour les vêtements de plongée, rien n'existait de spécifique à la plongée en dehors des pull-overs de laine et des caleçons longs. Les lunettes de plongée, nous les achetions dans le commerce, chez SQUALE à SANARY ainsi que les tubas. Les ceintures de plomb étaient de fabrication maison, avec système de largage rapide par goupille. Quant aux plombs, ils étaient faits maison avec des tuyaux récupérés dans les nombreuses ruines de l'arsenal.

Les plongées en hiver, sont de courte durée. Imaginez, dans une eau à 9°, seulement en pull, en caleçon et en plein mistral. Entre l'échelle de plongée (en bois avec gueuses) et la douche chaude, le parcours était très organisé. Nous n'avons jamais chronométré, mais je suis sûr que sur 100 mètres, des records ont été certainement battus.

Nous logions sur le « TEMERAIRE », Aviso amarré au Quai NOEL. Les cours avaient lieu dans des baraquements de récupération sur le terre-plein côté Ouest de l'Îlot CASTIGNEAU.

Au début, nos déplacements dans l'arsenal se faisait en youyou, à la rame, et parfois même à la godille (du pendeur à la godille !), imaginez ! il fallait le faire !

Nous organisons des missions ponctuelles de récupération de matériel dans l'Arsenal. Nous avons comme véhicule pour faire la tournée, un gros camion FORD Canada, conduite à droite ! Lui aussi de récupération. Toute l'équipe monte à bord et en route (système de ratisage, breveté PLD), toujours en vigueur paraît il.

Heureusement en 1954 le matériel commence à arriver ; notamment une chaloupe de 13 mètres bâchée, avec un moteur RENAULT.

Nous étions heureusement à la fois mécanicien, électricien, bosco, etc.. Cette embarcation nous permettait de nous déplacer pour les entraînements. Entre autre pour la visite de coque du « cuirassé RICHELIEU » de nuit en septembre / octobre, c'était pas mal !

Enfin des vêtements nous sont fournis : les MORSE, les NEMO et les MUTTA DI GOMMA.

Commencent aussi les tractations pour obtenir la « REMORA » ; une chaloupe condamnée. Après récupération nous l'avons réparée puis mise à neuf . Il restait à l'équiper d'un moteur puissant ! Enfin nous trouvons cette puissance dans un moteur de char Allemand, moteur DEUTZ avec boîte de vitesses nous permettant de faire de la recherche au « Pendeur lent ». Malheureusement, en marche arrière, la vitesse était toute aussi lente.

Entre-temps nous avons acquis le « LAC PAVIN », un ravitailleur d'eau, qui sera amarré dans l'angle SUD-OUEST du Quai NOEL, servant à l'entraînement Plongée en cuve en narguilé, et entraînement visite de coque en ligne.

Fin 1954, l'équipe se renforce grâce à de nouvelles affectations.

La maison BEUCHAT à MARSEILLE fabrique maintenant un vêtement complet en caoutchouc mousse. Je me déplace donc à MARSEILLE, prend livraison du vêtement et fonce en scooter au GAOU de SIX-FOURS. Là je m'équipe seul, avec difficulté et saute à l'eau. Quel régal ! Je barbotte un moment puis sors de l'eau. Impossible d'enlever le vêtement. Je risque de le déchirer (rien à voir avec le néoprène actuel !!) Je traverse donc TOULON toujours en scooter, en « TARZAN de chez BEUCHAT » ! Je ne vous parle pas du succès. Parce qu'un vêtement de plongée sur le dos, à cette époque et en ville !!!!

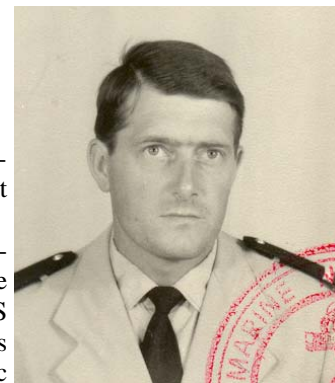
Le Commandant GUILLON, certificat PLD n°1, Commandant du Centre de Dragage, 3^{ème} ESDRA depuis Juin 1953, nous quitte en 1955. C'est le Commandant SCHAUMASSE qui lui succède.

L'équipe se renforce de plus en plus. De 1955 à 1957, l'Officier des Équipages LE FOLL est chargé du cours PLD ainsi que de l'Équipe PLD.

Les cours se succèdent avec les années : 53, 54, 55, 56, 57.

En 1957, le 1 Octobre, le cours de Plongeur Démineur est transféré à SAINT-MANDRIER.

C'est en 1955 que l'Équipe Pilote change de nom et prend le nom de « 3^{ème} Groupe de Plongeurs Démineurs » toujours au sein de la 3^{ème} escadre de dragage, mais l'esprit reste.



Jacques DERRIEN n°17

Apowan 3/3 (suite et fin)

La mort de premier-maître, premier épisode.

Un dimanche suivant, après la comédie habituelle, je me retrouve sur le LCVP de Paulin. A part les cinq marins vietnamiens de l'équipage il y a les « invités » du premier-maître, un des gendarmes, Ledu le quartier-maître radio du poste, un bon copain lui aussi, et le quartier-maître commis.

Accroupis dans un coin il y a un sampanier du village dont le sampan est en remorque. Pour ses expéditions le premier-maître loue toujours les services d'un pêcheur du village, ce qui permet de débarquer sans avoir à beachter.

Ledu qui se trouve à l'avant du LCVP, appelle :

Premier maître ! regardez, il y a un sampan là-bas, à la pointe de l'île.

En effet, entre les rochers, à la pointe d'une petite île, légèrement sur notre droite, un sampan où un vietnamien debout rame frénétiquement, se faufile et disparaît.

Le premier-maître fronce les sourcils :

Nom de Dieu, il est encore en zone interdite celui-là ! se tournant vers les marins de l'équipage, mettez les FM en batterie ! et à Paulin suis-le !

En un tour de main l'équipe de Paulin dispose sur les affûts anti-aérien placés en abord, les deux fusils mitrailleurs qui constituent l'armement principal du LCVP. Lorsque nous doublons la pointe nous découvrons une petite crique, avec sur notre droite, le gros du piton qui constitue l'îlot. Au fond ou de façon assez inhabituelle le rocher descend en pente douce, un ban de sables clair, apportée par la mer forme une plage minuscule, où un sampan est échoué. Le premier-maître fait signe de stopper, à la jumelles systématiquement il balaye le flan du piton recouvert d'une végétation très dense :

Je ne vois rien ! se tournant vers Ledu, va me chercher ce gus !

Le gendarme spontanément a embarqué dans le sampan, ainsi qu'un matelot vietnamien sur ordre du premier-maître.

Pour servir d'interprète

Le sampan s'échoue doucement à coté de l'autre, Ledu et le matelot vietnamien saute sur la plage, le gendarme sur le coté, les pieds dans l'eau, maintient le sampan, c'est à ce moment que l'enfer se déchaîne. Au moins deux FM ouvrent le feu. Sur la plage, Ledu et le Vietnamien s'écroulent sur le sable, le sampanier s'est replié comme un couteau qu'on referme et a basculé par-dessus bord, le gendarme a un réflexe qui lui sauve la vie, il plonge dans l'eau le long du sampan. Aussitôt, à bord, les FM ont ouvert le feu. Allongé sur le passavant plus ou moins abrité par le rebord de la cuve je tire avec un Garant mais dans cette végétation nous ne voyons rien. Le premier-maître à genoux près de la barre, sans chercher à s'abriter, par geste dirige le feu de nos pièces. Là-bas, le gendarme nage dans notre direction, il s'abrite derrière le sampan qu'il pousse en nageant. Sur un signe du premier-maître, Paulin manœuvre pour se rapprocher du sampan, adroitement il vire pour présenter le cul et doucement se laisse culer. D'un signe impératif, le premier-maître me fait signe de venir l'aider, fébrilement nous démontons la filière, des balles griffent l'eau tout autour de nous et avec un bruit de grêle, des rafales viennent frapper la coque. Au dernier moment Paulin débraye son hélice, le premier-maître et moi, épaule contre épaule, agrippons le gendarme et grâce à la force de l'officier marinier, nous le hissons sur la plage arrière où il repose sur le torse, les jambes encore pendantes. C'est à cet instant que j'entends deux ; flack...flack... et que le premier-maître me donne un coup d'épaule. Je tourne la tête, il est en train de pivoter sur lui-même, un bref instant je vois son visage à quelques centimètres du mien, la balle a dû entrer quelque part derrière l'oreille et est ressortie en fracassant la pommette, le quart supérieur droit de sa face n'est plus qu'un amas d'os brillants, il bascule et tombe à l'eau.

Je suis ramené à la réalité par le gendarme qui hurle :

Je suis touché ! sortez-moi de là ! Nom de Dieu !

Un des flacks ! c'était lui, une balle l'a atteint aux fesses. Plus tard, il s'avérera que la balle est remontée jusqu'au ventre où elle a causé pas mal de dégât. Si la BNH n'avait pu envoyer un hélicoptère, le gendarme serait probablement mort de sa balle mal placée. Appelé par Paulin, le commis et Thieu sont venus aider, ils le traînent pour le mettre à l'abri dans la cuve. Je viens m'accroupir près de Paulin, c'est le choc, je viens de réaliser que je suis le plus haut gradé resté valide sur ce sacré rafirot.

Paulin a déjà embrayé et fonce, je lui crie à l'oreille :

Fait le tour du sampan, qu'on voit si le premier-maître remonte !

Il me regarde avec des yeux écarquillés :

Si on reste faire les cons ici, on va tous se faire flinguer ! crie-t-il

Fait ce que je te dis ! on ne peut pas partir comme ça !....

Il tourne sa barre à toute vitesse, avant de me traîner pour regarder par-dessus bord, je vois ses lèvres remuer. Je me demande s'il prie où s'il m'insulte, connaissant Paulin, tout breton qu'il est, je penche plutôt pour la deuxième alternative.

Nous n'avons rien vu. Le GMC poussé à plein régime, nous fonçons pour nous sortir de là, avant de doubler la pointe qui nous mettra définitivement à l'abri, je jette un dernier coup d'œil. Au milieu de la crique, le sampan du pêcheur danse dans nos remous et là-bas sur la petite plage, déjà loin, les corps de Ledu et du marin vietnamiens gisent côte à côte.

Sur la route du retour, je vais faire un tour dans la cuve, à coté du gendarme sont allongés, le cadavre d'un des tireurs de FM et un autre vietnamien de l'équipage grièvement blessé à la poitrine. Le commis me dit qu'il a injecté une siringue de morphine à chacun des blessés. Ils sont effectivement très calme, ne pouvant rien faire de plus je reviens près de Paulin.

Dès qu'ils pourront nous voir, on balancera une fusée pour les prévenir qu'il y a un « Ma- Qui »

Assis sur le pont appuyé contre la protection de la barre je sens une trouille rétrospective me tordre les tripes.

Lorsque nous arrivons, le pacha, les chefs de section du commando et le brigadier nous attendent sur la plage. Auprès du brigadier un Nung porte un poste 300, je devine qu'il communique avec les postes des pitons qui peuvent voir très loin, ce sont eux qui, sans doute, ont signalé notre fusée d'alerte et reporter notre approche.

Avant que la porte s'ouvre, je saute par-dessus bord et en phrases hachées raconte l'embuscade au commandant.

Quelle force, vos attaquants ?

Au moins deux FM et des fusils, une vingtaine d'hommes peut être mais bien planqués, on a rien vu, on a tiré au bruit !

Se tournant vers Paulin qui nous a rejoint :

Vous êtes d'accord ?

Oui, commandant !

Des dégâts sur votre LCVP ?

Des trous dans la coque mais rien sous la ligne de flottaison, la pompe de cale désamorce normalement

Votre moteur ?

Normal !

Vous connaissez les lieux ?

Paulin hoche légèrement la tête

Bien ! c'est vous qui allez mener le bal. Nous allons embarquer une section sur votre LCVP, vous allez manœuvrer pour aborder l'île du côté de la plage et vous allez beatcher le plus vite possible. Dès que le dernier homme aura débarqué vous appareillez et allez vous mettre en retrait du LCM. Si nous sommes engagés veillez à ne pas gêner ses manœuvres ni son feu..

Paulin me jette un regard appuyé, d'un haussement des sourcils je lui fais signe que je compatis, à grands pas un peu voûté, il s'éloigne, au passage il fait signe à la moitié d'équipage qui lui reste, de le suivre.

Le commandant se tourne vers le patron de l'autre LCVP :

Vous, vous restez là, si la BNH ne peut envoyer un hélicoptère, vous évacuez les blessés, regardant le brigadier.

Vous, vous vous occupez de cette partie !

Le brigadier hoche la tête en signe d'assentiment, puis, s'adressant aux chefs de section

Une section sur le LCVP de Paulin une autre sur le LCM, l'autre reste au poste avec l'armement lourd, en dispositif de combat, au cas où il s'agirait d'une diversion, arrangez vous entre-vous. Allez chercher vos hommes ! Au passage dites au capitaine d'arme de désigner trois hommes pour compléter l'équipage de Paulin, des bons !...Que tout le monde reste aux postes de combat tant que nous ne seront pas rentrés ! S'adressant à Le Bihan - Vous ! sans intervention de ma part, vous manœuvrez au mieux pour le tir de vos armes mais surtout ! Dites à vos hommes de ne pas commencer à tirer avant que j'en donne l'ordre, s'ils sont là je veux essayer de les repérer avant !

Lorsque dans le sillage de Paulin nous débouchons dans la petite crique, je suis à mon poste de combat ordinaire, à coté de Le Bihan près à aider un tireur ayant son arme enraillée, car en plus de mes fonctions de mécanicien je fais un peu office d'armurier ou de sauter dans le compartiment moteur. Le commandant debout sur le capot de ce même compartiment les jumelles vissées aux yeux scrute le flan du piton.

Un coup d'œil m'a suffi, il n'y a plus rien ! les sampans ont disparus et rien n'est visible sur le sable de la petite plage.

Jouant sur ses deux moteurs Le Bihan fait pivoter le LCM pour présenter le cul vers le gros du piton afin que toutes nos pièces portent. Le dernier commando ayant jailli de la cuve, comme un diable de sa boîte, porte encore baissée, Paulin s'arrache. Dominant le ronronnement de nos moteurs au ralenti le rugissement puissant de son moteur poussé au maximum en marche arrière est presque assourdissant dans le silence que nous sommes seuls à troubler

Paulin ayant récupéré la section débarquée vient se mettre à couple, le chef de section saute sur le LCM et fait son rapport au commandant

Rien... ils ont même ramassé les douilles on en a trouvé à peine une demi-douzaines...pas de sang sur la plage mais le sable a été remué.

Me jetant un coup d'œil, il ajoute

Vous en avez flingué quelques-uns... on a trouvé des taches de sang sur des feuilles.

Le commandant hoche la tête

Retournez sur le LCVP faite le tour de l'île en explorant bien chaque recoin, nous on va patrouiller dans les environs.

La mort de premier-maître, dernier épisode.

Quelques semaines plus tard, une nuit, les Nungs en faction au blockhaus de la porte entendant du bruit ouvre le feu à la mitrailleuse de 30. Après avoir passé le reste de la nuit au poste de combat, au petit jour un groupe part en reconnaissance, sur la plage il trouve les restes d'un cadavre. C'est une dépouille qui a, manifestement, séjourné longtemps dans l'eau, elle n'a plus de tête et pratiquement plus de bras, toutes les parties du corps normalement découvertes ont quasiment disparues, une corde est encore attachée à son torse. Le « toubib » transformé en légiste, après l'avoir examiné dans son infirmerie, affirme qu'il s'agit du premier-maître, mais le commandant refuse de l'entendre ainsi et ordonne d'enterrer la dépouille sans cérémonie dans un coin du poste.

Dans le béton frais que les PIM ont coulé sur la tombe en guise de dalle, un peu par défi, le « toubib » a écrit avec son doigt « Européen inconnu » ;

Devant nos gueules renfrognées le « bidel » nous explique les raisons du commandant :

D'abord, nous n'avons aucune certitude qu'il s'agisse bien du premier-maître, s'il reste porté disparu sa veuve continuera de percevoir sa solde complète encore longtemps, alors que s'il est déclaré tué, elle ne percevra qu'une maigre pension de veuve.

Notre estime pour notre commandant rétablie, les discussions au réfectoire vont bon train. Il y a ceux qui pensent que l'embuscade était une vengeance pour le coup de fusil du premier-maître qui aurait touché quelqu'un d'important. Ils soutiennent que c'est les viets qui sont venus déposer le cadavre devant notre porte pour nous narguer, d'autres pensent que de simples pêcheurs ayant trouvés ce cadavre quelque part et ne sachant qu'en faire sont venus l'apporter là.

Bien que cela ce soit passé de nuit plaide pour la première hypothèse aucune vérité ne sortira de ces débats, aussi animés soient-ils.

*Histoire vécue
Roger ARMELA*

ECHOS : Section Manche mer du nord

COMPTE - RENDU ASSEMBLEE SECTION ATLANTIQUE

Le 29 janvier 2005 à 17h45 les membres de la section Atlantique de l'Amicale des Plongeurs Démineurs se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans les salons de l'hôtel IBIS situé rue Romain Desfossés à Brest, sur convocation qui leur a été adressée par le président de section.

Une feuille de présence a été signée par les membres présents à l'assemblée générale de section, tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Cette feuille de présence permet de constater que 82 membres sont présents ou légalement représentés.

Le quorum requis étant atteint, l'assemblée valablement constituée peut donc délibérer avec l'ordre du jour suivant :

- 1 – Rapport moral
- 2 – Compte rendu d'activités
- 3 – Compte rendu de la gestion – approbation des comptes de l'exercice 2004
- 4 – Prévisions d'activités
- 5 – Projet de modifications des statuts
- 6 – Patrimoine
- 7 – Questions diverses

Le président remercie les membres présents, ceux qui ont fait parvenir leur pouvoir et présente à tous, au nom du bureau, une Bonne et Heureuse Année 2005.

Un remerciement particulier à ceux qui ont fait un long déplacement pour participer à cette assemblée générale.

Toute notre sympathie et notre amitié au « VENERABLE ANCIEN » Roger Martin qui a quitté ses Hautes Alpes pour profiter du bon air iodé de la Bretagne et retrouver quelques vieux camarades lors de cette réunion.

Le président de la section Manche- Mer du Nord assistait également à l'assemblée générale.

Durant l'année écoulée, nous avons à déplorer la disparition de quelques camarades, ainsi que les drames qui ont éprouvés certaines familles de notre association.

UNE MINUTE DE SILENCE EST OBSERVEE EN LEUR HONNEUR

<u>Présentation du bureau :</u>	Président	-	Emile Jean SEVELLEC
	Vice-président	-	Gérard ANDRE
	Trésorier	-	Jean François BOUHIER
	Patrimoine	-	Alain GASTRIN – Michel GRENIER

Il manque un secrétaire, un appel à candidature est lancé. Le bureau élu pour 3 ans lors de l'assemblée générale de section du 31 janvier 2003.

La section Atlantique compte aujourd'hui dans ses rangs 150 membres et 1 membre d'honneur, c'est une légère progression par rapport à l'an dernier malgré quelques mouvements :

- 3 membres ont quittés l'Atlantique pour la Manche
- 1 membre a fait le voyage inverse
- 1 membre de la Méditerranée vers l'Atlantique

En janvier 2005 notre camarade Bertrand VALLEE est venu rejoindre sa « famille » au sein de l'Amicale. Qu'il soit le bienvenu.

Notre section se porte bien, les relations entre les générations est excellente mais reste fragile du fait des changements d'affectation pour les uns, des changements professionnels ou familiaux pour les autres. Il faut entretenir ce lien qui nous unit, je vous invite à continuer dans cette voie et avoir le réflexe adhésion. Pensez à signaler vos changements d'adresse, téléphone, Internet etc....

Les relations avec les structures officielles sont également très bonnes, marine, département, mairie.

Dans le cadre de la formation des bénévoles d'associations en collaboration avec la mission d'accueil et d'information des associations (MAIA) que coordonne la direction départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative, notre section de l'Amicale s'est inscrite à certains programmes :

- Responsabilité des dirigeants d'associations (formateur : Avocat Expert comptable)
- Rédaction des statuts- Réactualisation des statuts (formateur : juriste)

- Le 19 janvier 2005 le président et le trésorier de section ont assisté à une formation ayant pour thème « Gestion financière de son association » (petites associations) la formatrice étant de la direction départementale de la jeunesse et sport.

La parole est donnée au trésorier qui présente les comptes de l'année 2004. L'assemblée générale approuve à l'unanimité la gestion et la présentation des comptes de l'exercice écoulé du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004.

Le projet de modifications des statuts de l'Amicale des Plongeurs Démineurs du 15 juin 2003 a été abordé et fait suite à la décision prise le 11 juillet 2004 :

« Il est décidé à l'unanimité, après un vote à mains levées, de modifier les statuts et de venir à une présidence nationale indépendante des présidences de section.

Il est notifié aux trois sections d'œuvrer dans ce sens et de présenter des statuts plus en conformité avec la loi et la sensibilité de « L'Amicale »

Ces nouveaux statuts seront complétés par un règlement intérieur.

Ces travaux sont à effectuer en tripartisme et seront présentés pour validation lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juillet 2005 à Cherbourg.

Un appel à candidatures pour la présidence nationale est établi dès ce jour.

Les membres des bureaux Manche et Atlantique se sont réunis le samedi 27 novembre à Cherbourg sur convocation des présidents de section avec ordre du jour établi. Les principaux sujets de discussion étant :

- Préparation de l'AG nationale à Cherbourg les 15-16 et 17 juillet 2005
- Projet de modifications des statuts

Les membres des 2 bureaux au complet ainsi que Patrick FORTANER, représentant les adhérents en activité, ont planché toute la journée pour élaborer un projet de modifications des statuts. Ce projet modifié est adopté à l'unanimité des 2 bureaux puis communiqué à tous les membres de la section Atlantique par courriel.

Un «Comité de Sages» l'Amiral André GAY, le Médecin en Chef Luc GUILLOU et le Commandant Michel RADOSEVIC ont apporté quelques modifications sur le fond et sur la forme.

Ce projet présenté à l'assemblée générale de section a été expliqué et débattu, le commandant Hervé CLUZEL propose que soit inscrit dans l'article 9 – Administration :

Le bureau national dispose d'un budget alimenté par une participation de chaque section définie dans le règlement intérieur.

Le projet de modifications des statuts est adopté à l'unanimité. Il sera transmis à la section Manche Mer du Nord pour son A.G du 5 février 2005 puis à nos camarades de la section Méditerranée.

Il est rappelé que Michel GRENIER et Alain GASTRIN, gestionnaires du patrimoine, sont chargés de récolter tous documents, films, photos sur notre spécialité.

L'ensemble des documents originaux confiés à l'Amicale sont copiés, dupliqués, classés avec le nom du donateur et rendus à leur propriétaire.

Pour éviter qu'un pan de notre histoire tombe dans l'oubli ou soit irrémédiablement perdu, nous vous invitons à enrichir «NOTRE PATRIMOINE» en nous confiant vos documents.

Les discussions se poursuivent avec les questions diverses et différents sujets sont abordés.

- L'assurance multirisque association de responsabilité civile générale et défense pénale et recours
- La situation De l'Echo des Grands Fonds
- La carte d'adhérent (présentation de celle adoptée par la section Manche de format carte bancaire)
- Annuaire des Plongeurs démineurs

Jean Michel BOLLUT président de la section Manche Mer du Nord prend la parole et informe l'assistance sur le déroulement de l'assemblée générale nationale de l'Amicale qui aura lieu les 15-16 et 17 juillet 2005 à Cherbourg

Pendant la « TALL SHIPS' RACE »rassemblement exceptionnel des plus beaux voiliers du monde.

IL est urgent de faire vos réservations auprès de nos camarades Cherbourgeois.

Adresse Internet de l'Amicale : http://perso.wanadoo.fr/amicale_plongeurs_demineurs/

Le lieutenant de Vaisseau DURAND représentant le Commandant Ronan MASSERON, commandant le G.P.D Atlantique, a énuméré les missions actuelles des plongeurs démineurs et signale que les nombreuses missions n'ont pas permis à beaucoup d'actifs d'être présents à cette assemblée générale.

Il souhaite avoir la date exacte de la création du groupement de plongeurs démineurs de Brest pour commémorer le cinquantième.

Plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45.

La séance est close mais les discussions se poursuivent autour d'un apéritif très apprécié. Aux alentours de 21h00 le chef cuisinier nous suggère qu'il serait de bon aloi de passer aux choses plus sérieuses.

Très bonne idée immédiatement suivie par tous ceux qui avaient choisi l'option « KIG HA FARZ »

BREST le 10 février 2005

Émile Jean SEVELLEC

PIECES JOINTES : - Bilan financier 2004 section Atlantique
 - Projet de modifications des statuts
 - Convocation des bureaux à Cherbourg le 27.11.2004
 - Patrimoine Amicale
 - Assemblée générale Cherbourg juillet 2005

Président Émile Jean SEVELLEC / 18, Rue de Pont-Avec 29820 BOHARS / Tél. : 02.98.03.54.08
 Président Adjoint Gérard ANDRE / 25, Rue Saintonge 29200 BREST / Tél. : 02.98.47.29.78
 Trésorier Jean-François BOUHIER / 28, Rue de la Gare 29460 DIRINON / Tél. : 02.98.07.05.37

ECHOS : Section Méditerranée

COMPTE - RENDU ASSEMBLEE SECTION MEDITERRANEE

Assemblée de la Section Méditerranée de l'Amicale PLD du 26 JUIN 2005, sur le site de la SECSIV " La Garde".

Étaient présents :

Le Président de l'Amicale	Pierre BROCOT
Le vice président	Jean-Marc Plançon
Le trésorier	Roger Arméla
Le secrétaire de séance	Philippe Livoury

Est excusé :

Le secrétaire	Gérard Loridon
---------------	----------------

Autres représentants : Gérard Sion/Jean-François Paté Marcel Le Cardinal/Patrick Lesven/Jean-Louis Lert Jean-Claude Nicol/Patrick Albert/Roger Arméla/Marc Bertazzo/Jean-Louis Boy/Didier Cambier/Marc Honoré D'Estienne D'Orves/Jacques Derrien/Christian Etienne/Guy Geay/Patrick Lesven/Pierre Marfaing/Jean-Paul Mary/Maurice Menut/Gaston Millet/François Orlandini/Bernard Quintaine/Louis Turle/Jean Velty/Jean-Jacques Bergés/Serge Olive

Philippe Livoury nommé secrétaire de séance collationne les informations et rédige une synthèse de cette réunion.

10H23 Le Président de l'Amicale Pierre BROCOT déclare la séance ouverte.

A la demande du Président le vice président Jean-Marc Plançon prend alors la parole et évoque les difficultés qu'ont rencontré certains membres du bureau et le besoin d'un sang nouveau pour renforcer le C.A. Il s'adresse ensuite à l'assistance et demande directement si des volontaires sont prêts à rentrer dans ce CA.

Honoré d'Estienne d'Orves interrompt le vice président et parle des actuels statuts.

« Il faut que circule aujourd'hui l'ordre du jour et une liste de présence » ce qui lui est transmis sur le champ.

« Les statuts sont obsolètes » affirme-t-il avec véhémence.

« On doit voter à bulletin secret sur les nouveaux statuts »

« Seuls les brevetés sont en mesure d'occuper les postes de CA »

JM Plançon reprend la parole : « Les statuts actuels du 15 juin 2003 ne sont en aucun cas obsolètes et restent toujours en vigueur ; il rappelle les dates de dépose en préfecture et les conditions à réunir pour modifier des statuts ».

Reprenant la conversation, il affirme avoir dressé lui même la liste réglementaire des personnes participant à l'administration de l'Association selon le modèle proposé dans l'Annexe F.13 du document officiel sur la loi de 1901 et son décret d'application et l'avoir confiée au Président pour qu'elle soit déposée en Préfecture.

Il renouvelle sa question :

« Est-ce que des personnes présentes dans l'assistance sont volontaires pour entrer dans le CA »

Se présentent : M Lecardinal/ Patrick Lesven/ JL Lert / JF Paté / G Sion .

JL Lert rappelle les buts initiaux de notre amicale et dit clairement qu'il quitte l'amicale si une saine ambiance n'est pas retrouvée.

Fort de ce soutien ferme et partagé par tous, le vice-président reformule sa demande initiale : « êtes vous d'accord pour que ces personnes volontaires entrent dans le CA ».

Vote à main levée : 1 abstention

Les candidats supplémentaires pour le C.A. sont donc élus à l'unanimité moins une abstention.

Le Président Pierre Brocot prend alors la parole et annonce officiellement son départ. Il évoque ses années de présidence. Sa démission est déposée de la manière la plus réglementaire ici même à compter d'aujourd'hui.

Roger Arméla propose une démission en bloc du CA et proposition du nouveau bureau à l'AG de Cherbourg.

Dans l'assistance : « Il faut qu'il reste un bureau pour monter à Cherbourg. Il faut le mettre en place aujourd'hui ».

J-M Plançon rappelle les points de vue exprimés par le CA de Toulon et relevés dans l'ordre du jour ainsi que le CR de CA du 20 juin 2005.

Il nous annonce que JF Paté est prêt à prendre la présidence de l'amicale et à remplacer Pierre Brocot. Il rappelle les qualités humaines de ce dernier et le travail accompli en dépit d'un deuil douloureux.

Le CA, avec un réel ensemble, souhaite que JF Paté prenne ce poste.

Après un vote à main levée, à trois abstentions près, JF Paté est élu à la présidence de la section MED de l'Amicale.

La présidence d'honneur est souhaitée pour notre ami Pierre Brocot, une demande sera formulée à l'AG de Cherbourg.

Le vice-président, Jean-Marc Plançon, quitte la table officielle pour laisser la conduite des débats au nouveau Président. JF Paté prend alors la parole et évoque le comportement que doit avoir l'amicale des plongeurs démineurs, « Générosité gentillesse et rigueur. Tendre la main à quelqu'un qui en a besoin. Je m'engage à mettre tout en conformité et en accord pour souder cette amitié que vous me rendez actuellement. Nous n'allons pas changer les statuts tout les ans. .

Il faut amener dorénavant plus de rigueur dans les textes et dans les statuts.

Il évoque le remarquable travail de Gérard Loridon dans sa tâche de Secrétaire et de Roger Arméla en ce qui concerne la comptabilité de l'amicale qui n'a jamais et aussi bien tenue ».

Projet de constitution du bureau de la section MED. :	Présidence	Jean-François Paté
	Vice présidence	Jean-Marc Plançon
	Trésorier	Roger Arméla
	Secrétaire	Gérard Sion
	Rédacteur de l'EGF	Philippe Livoury

Autres Membres du CA : Patrick Lesven/Jean-Louis Lert/Gérard Sion/Marcel Le Cardinal

Ce projet de résolution présenté sera entériné par l'AG de Cherbourg.

Jean-Paul Mary, seul dans l'assistance, refuse la présence de G. Loridon et demande son exclusion, ceci sans pouvoir donner aucun motif valable ni sérieux.

JM Plançon : « Si cette exclusion est prononcée, je démissionne sur le champ car j'estime que l'Amicale se déjugerait en pratiquant un tel ostracisme, voire une ségrégation inacceptable entre nous ! »

JF Paté : « je ne veux pas rentrer dans des débordements verbaux. Faites preuve de tolérance. Gérard Loridon a fait un travail excellent pour l'amicale et vous ne savez pas à quel point »

Didier Cambier : « commençons par créer le règlement intérieur des sections : les sympathisants actifs pourraient ainsi être intégrés ».

Mr Berges PLB (a fait du déminage sans être badgé) se lève et prends la parole : « vous tournez en rond je peux peut être vous aider dans vos propos je me présente. Un plongeur c'est un plongeur et c'est tout. Les compétences c'est quoi ? Rien ne dit qu'un membre de l'amicale soit plus efficace qu'un sympathisant. »

M Lecardinal : « récemment des membres de l'amicale ont pris des libertés d'écriture qui n'existeront plus à partir d'aujourd'hui puisque nous avons un Président qui entend assumer pleinement sa charge !

A l'heure du « net » on peut se dire tout et n'importe quoi, en quelque secondes, sans que les vrais responsables, les présidents de section n'en soient tenus au courant.

Le départ des messages des autres sections devra être visés par leurs présidents.

JM Plançon : « êtes-vous d'accord pour que la liste précédemment citée soit officialisée »

Vote à main levée

« Quatre contre »

« La motion est adopté à la majorité moins quatre voix ».

Situation financière

Présentation du rapport financier

Roger Arméla se présente et fait le point, il rappelle qu'il a pêché des mines avant nous tous..... « Ici je ne me sens en aucun cas déplacé..... Lorsque j'occupe un poste j'en assume les fonctions et les responsabilités.

J'ai 25 ans de comptabilité derrière moi et je suis en mesure de corriger des comptes.

Présentation des comptes de la section MED :

Pour raison d'harmonie et afin de pouvoir, peut être, présenter un jour des comptes consolidés à l'assemblée générale le conseil de la section a décidé de clôturer les comptes au 31/12/04, abandonnant ainsi la tradition de la clôture quelques jours avant l'AG.

Comme des comptes officiels doivent partir d'un report de comptes approuvés par une AG, ces comptes couvrent une période de 18 mois.

Ces comptes sont présentés sous deux formes ; Un résumé sur une seule feuille qui vous a été remis et que je souhaite voir inclus dans le prochain EGF, car les adhérents qui ne peuvent pas assister aux AG ont droit aussi à cette information.

Je remet au président pour approbation à l'AG de Cherbourg, le rapport financier complet avec les annexes justifiant les situations de début et de fin de période ».

Avez-vous des questions à poser sur ces comptes ?

Silence....

Passons au vote de ce rapport financier : Adopté à l'unanimité

Mise au point de Roger Arméla en réponse à certains messages ou interventions : « Pour mettre à jour en préfecture les données administratives d'une association il faut se présenter avec des résolutions d'assemblée générale en bonne et due forme. Comme l'assemblée générale qui s'est tenue le 11/07/04 à Brest n'a pris, dans les règles, aucune des résolutions de gestion courante (Approbation des comptes, entérinement des mouvements de bureaux, etc.). Aucune mise à jour n'a pu être faite ! J'espère que l'assemblée de Cherbourg permettra d'y remédier »

Remise des pouvoirs au président JF Paté

Ordre du jour de l'AG du 17 juillet

D. Dorves / M. Lecardinal / P. Brocot / P. Albert.

Lecture du dernier CR de CA par JFP

D'Estienne D'Orves

« Il faut que l'amicale soit reconnue d'utilité publique cela permettrait d'obtenir des subventions ».

Le vice-président lui rétorque que la déclaration d'utilité publique d'une association représente un lourd dossier, comportant des critères que l'Amicale est loin de pouvoir présenter. Marc en convient, ayant lui-même éprouvé des difficultés pour une association de pupilles de la Nation.

Présidence nationale :

La lecture se poursuit :

« Comment ce bureau va-t-il fonctionner ? Comment va-t-il être financé ? Règlements intérieurs de l'Amicale commun aux trois sections !? Définir les fonctions de ce président, ses statuts, définir son rôle en tout premier lieu ».

JF Paté : « Je vous pose la question êtes vous d'accord pour que ces questions soit déposées à l'AG 2005 »

Rappel du CR de CA du 20 juin et de l'ordre du jour.

Il est présenté la formule d'une Présidence tournante.

Voté à l'unanimité

Le CA demande que soit inscrit pour vote lors de l'AG de Cherbourg, le texte de JM Plançon, dans son intégralité et sans modification, relatif au statut des membres sympathisants occupant des fonctions au sein de l'association. Texte ci-dessous :

« En cas d'insuffisance du nombre de membres actifs au sein d'un bureau ou d'un Conseil d'Administration, les fonctions ne pouvant être laissées vacantes, pourront être assurées par un membre sympathisant ».

EGF :

Rappel : c'est le sang de l'amicale.

Trois exemplaires à l'année 5 à 600 exemplaires

Que doit on trouver dans l'EGF ?

Participation des trois sections à l'élaboration de l'EGF

Philippe Livoury : « Si je conserve la réalisation de l'EGF, cet ouvrage conservera ces qualités et s'améliorera de n° en n°. Je ne ferai pas de concession dans la qualité de cet ouvrage et je rappelle que je suis responsable de ce qu'il contient. L'EGF est édité si les sections l'approvisionnent en articles, pas de matière, pas de journal. Les documents confiés pour apparaître dans l'EGF sont toujours archivés chez le rédacteur en chef et restitués sur demande.

Nota : Des documents auraient été remis à des membres de l'amicale ils ne sont pas arrivés à la rédaction de l'EGF ».

JF Paté : « A la question doit on relever la cotisation, il est répondu oui. Relever la cotisation à 20 EUROS pour que vive EGF ».

Voté à l'unanimité.

n° ISSN : Obligatoire

Siège social : Au 1er janvier 2006 le siège social pourrait être fixé au cercle des Officiers Mariniers avec BP

Cahier de délibérations : Archives que faisons nous des archives s'il devait y avoir une présidence nationale ?

Stèle du Rond Point des Plongeurs Démineurs (celui qui mène à l'école de plongée)

Lettre adressée à M. le maire de la Seyne sur Mer et au Commandant de la CEPHISMER.

Elle pourrait être inaugurée en Octobre ou novembre, tous les anciens avec leurs drapeaux seront présents, le GPD, l'école, la CEPHISMER et tous ceux qui le désireront.

Applaudissement général.

Cinquantenaire du GPD MED

Philippe Livoury

« Le GPD MED demande que lui soit dégagée dans la mesure de nos possibilités, une ligne de crédit pour assumer l'achat des produits de coop. Tout se passe comme nous le souhaitons. Lecture du programme »

Ligne de crédit de 2500 Euros, adopté à l'unanimité, dans la limite du tiers de la trésorerie.

Le Président Jean-François PATE

« Messieurs deux moutons nous attendent, je vous souhaite un bon appétit à tous. »



Section MEDITERRANEE
n'oubliez pas le loto annuel
qui aura lieu le dimanche 29
janvier 2006 à la tourelle.
Venez nombreux.



LAC DE SAINTE-CROIX

L'aile du Canadair enfin remontée

VAR-MATIN — samedi 22 octobre 2005

Confronté à des difficultés, tenant autant à la complexité d'une opération sans précédent qu'à la problématique d'un environnement particulier (plus de 30 m sous le niveau de l'eau), le relevage de l'aile du Canadair abîmé dans le lac de Sainte-Croix s'est finalement soldé par un succès complet, hier matin (1).

Les travaux menés depuis la veille, après plusieurs jours de préparatifs, avaient dû être interrompus jeudi soir. Hier, en fin de matinée, l'aile entière du « Pélican 41 », accidenté le 8 mars 2004 au cours d'un entraînement, a été sortie de l'eau et lentement ramenée sur la berge. Il s'agissait d'une opération particulièrement délicate puisque cette partie de l'appareil mesure 28 m et pèse, avec ses deux moteurs, en-



Le relevage de l'aile du Canadair, abîmé dans le lac de Sainte-Croix, s'est soldé par un succès complet.
(Photo Carola Czenercki)

viron 6 tonnes. Confiée au Bureau de soutien opérationnel et logistique de la Sécurité civile, dirigé par Hervé Louvin, cette mission a nécessité la mise en place d'importants moyens, sur l'eau comme

sur la rive du lac, à proximité du village des Salles. Le relevage a ensuite demandé le concours de plusieurs dizaines de personnes, notamment des plongeurs-démineurs, qui ont œuvré jeudi et hier dans des conditions

très difficiles, faible visibilité et température de l'eau entre autres, tandis qu'un périmètre de sécurité était assuré par les services de la gendarmerie.

Sortie de l'eau à la demande du magistrat instructeur du TGI de Draguignan, Mme Maugendre, qui dirige l'information judiciaire, l'aile du Canadair CL415 devait ensuite être découpée en trois tronçons pour être chargés sur des camions, avant de prendre la direction de Toulouse.

C'est là que les débris doivent faire l'objet d'expertises poussées, afin de déterminer si une éventuelle défaillance a pu causer le crash du bombardier d'eau, tuant deux des trois membres de son équipage et blessant grièvement le quatrième.

1. Notre précédente édition.

« PELICAN 41 ».
Mercredi 19 octobre

Je suis invité par le chef de mission Patrick LESVEN

Ainsi que par Jean-François PATE de la sécurité civile du centre de déminage de la région Provence alpes côte d'Azur à assister au renflouement de « PELICAN 41 ». Passionné de technique et de travaux sous-marin je ne voulais rater cette opération d'envergure sous aucun prétexte. Étant toujours en activité dans la marine, c'est donc en permission que je roule à petite vitesse sous des trombes d'eau vers *Salles sur Verdon* où se trouve la base arrière de l'équipe des démineurs plongeurs de la sécurité civile.

09h00, la pluie a cessé mais le plafond est encore bas. Les services de la sécurité civile ont investi le camping du village et l'ont équipé comme un véritable camp retranché.

Ils sont quasiment tous là, tout les PLD qui ont quitté la marine il y a maintenant plus de dix ans pour rejoindre les services de la police nationale... ils sont venu des quatre coins de la France.

En les voyant, le temps s'arrête... bon sang !!! j'ai en face de moi une sacrée équipe...

Mon arrivée chamboule quelque peu leur programme, « ils s'apprêtaient à assister au premier briefing de la journée ». Qu'importe, ça fait chaud au cœur de les retrouver, du reste ils manifestent la même joie et me mettent tout de suite à l'aise : « Mets une brassière et viens avec nous et si tu as quelque chose à dire n'hésite pas... ».

Je ferai la couverture photo...

Après le briefing, une armada d'embarcations cassent le miroir du lac pour se diriger vers le chantier situé à 2000 m de la base nautique. Je profite du moment. Le mois d'octobre, est probablement la meilleure époque pour effectuer ce relevage, l'air est doux l'eau est à 9° sur le fond, les touristes sont absents, le lac est à nous.

A 100m du chantier les embarcations ralentissent. Devant moi apparaît un immense « jouet transformer » aux couleurs de la sécurité civile, 40 mètres de long et 10 de large, composé d'un savant mélange de pièces de MECANO et de LEGO géants. Manifestement quelqu'un a réfléchi au problème et l'a fait savoir.

La plate-forme conçue pour l'occasion par un ingénieur de la S.C. est autonome, propulsée par quatre petits moteurs hors-bord. Les divers générateurs sont installés sur deux des cinq radeaux qui la composent. Tous indépendants les uns des autres, ils sont simplement reliés entre eux par des trapèzes et des biellettes métalliques. Trois poutres principales elles mêmes articulées supportent les palans pneumatiques qui relèveront l'aile qui dort par 32 mètres de fond depuis maintenant plus d'un an et demi. La plate-forme est embossée sur le fond avec quatre tronçons de chaîne de gros calibre.

Les radeaux quand à eux sont formés de centaines de « cubi » en plastic de 120 litres, chacun assemblés par



des agrafes. L'ensemble est modulable, souple et solide à la fois, adapté aux eaux « calmes » du lac de St Croix.

L'aile est prête, à la verticale du chantier. Les deux moteurs sont plantés dans la vase et le bord de fuite de l'aile est dirigé vers la surface maintenu dans cette position par deux vaches de 2000 litres. Les chaînes de levage sont à l'eau, il ne reste plus qu'à frapper les crocs des palans sur les points de levage.

Des dizaines de plongées de préparation auront été nécessaires pour en arriver à cette dernière phase, peut être pas la plus délicate mais celle qui va concrétiser le succès ou non de la mission.

Le principal objectif étant de remonter l'aile sans « l'abîmer » plus qu'elle ne l'est. Il est impératif de conserver les indices importants au bon déroulement de l'enquête. Les plongeurs de la gendarmerie sont omniprésents, des caméras tournent en permanence sous et sur l'eau.

Jeudi 20 octobre ; Tout se déroule comme prévu. Sous les ordres de Patrick, les six tonnes d'aluminium remontent, maille par maille. Pas un mot n'est prononcé plus haut que les autres. Si, à une exception prêt, il y a bien eu une manille récalcitrante qui travaillait mal (*elle s'est déplacée toute seule*), qui a nécessité une plongée supplémentaire, un petit « coup de gueule » et une bouteille de Calva.

« Serge,... sans cette manille nous n'aurions pas goutté ton breuvage ».

Au ras de l'eau l'aile est couchée, puis les pales des deux hélices sont démontées ou coupées. Le changement de milieu est délicat, c'est à ce moment là que les tentions sont les plus élevées. Dès qu'il est possible de le faire l'aile est assurée par de larges sangles.

Des sapeurs s'occupent en permanence des micropollutions. Pas une goutte de carburacteur ou d'huile n'échappe à leur vigilance. Lorsque l'aile est assez haute au dessus de l'eau, des dizaine d'autres « cubi » sont glissés sous sa structure pour être agrafées ensemble. La nuit c'est largement installée lorsque cette opération est terminée. Le directeur de chantier va pouvoir souffler un peut. Avant de plier bagages, l'aile est posée sur ses nouveaux flotteurs. Les projecteurs de chantier sont éteints, les générateurs sont arrêtés, les feux de mouillage sont allumés.

Ce soir surprise ! d'autres projecteurs vont s'allumer.

Vendredi 21 octobre ; C'est le grand jour, la météo est belle, le directeur du chantier contrôle l'ensemble de l'attelage et donne ses dernières instructions pour la manœuvre de remorquage vers la terre qui doit coïncider avec l'arrivée d'un hélicoptère, photos aériennes oblige.

L'hélico est là, les radeaux sont délicatement poussés à toucher terre sur un faible gradient balisé. Ce sera la dernière action entreprise par les plongeurs. L'aile est remise entre les mains d'une autre équipe de la SECCIV chargée de convoier la pièce à conviction jusqu'à Toulouse où elle y sera expertisée.

C'est un succès total, rien n'est venu entraver les manœuvres, l'impression de facilité qui émane de cette opération est du simplement au professionnalisme de toute cette équipe et à la cohérence dans le choix de la méthode. J'ai assisté à une opération en tout point exemplaire. Les anciens,... vous pouvez être fier d'eux. Un grand bravo à toute l'équipe.

Mes impressions ?!!... avant tout, un réel bonheur de les avoir tous retrouvés.

Philippe Livoury

Images Philippe Livoury



Vendredi 21 octobre 2005 / LAC DE SAINTE CROIX / « PELICAN 41 »;

MESSAGERIE.

Sujet : recherche de photos et documents concernant Jean Maurice LOHNER

Bonjour, je m'appelle Dominique LOHNER. Je suis la fille de Jean Maurice LOHNER, Maître Principal au GISMER et décédé le 12 juillet 1982 au large de Biscarosse en service commandé. Je souhaiterais que des personnes ayant connu mon père m'écrivent ou me parlent de lui, me parle de l'homme qu'il était afin de le "connaître" un peu mieux. J'aimerais aussi avoir quelques photos, si possible.... Je précise toutefois que je ne fouille nullement du côté des circonstances de l'accident. Seul l'homme qu'était mon père m'intéresse. D'avance, merci à tous ceux qui voudront bien m'aider dans ma démarche.

Mes chers camarades.

Je viens de recevoir une lettre émouvante de Dominique Lhoner, la fille aînée de notre camarade Jean Maurice Lhoner, décédé accidentellement en juillet 1982. Cette jeune femme maintenant mère d'une petite fille de cinq ans, installée à La Valette est "à la recherche de son père et de l'homme qu'il était, parce que, compte tenu de ses nombreuses absences, elle estime ne pas l'avoir beaucoup connu".

Je compte, bien sûr l'aider dans sa quête et la recevoir chez moi pour parler avec elle de son père, camarade de mon cours 67/68 et suis donc à la recherche de témoignages et photos que je pourrais lui donner. Pour cela, j'ai besoin de l'aide de tous et vous demande de m'adresser tout ce qui pourrait vous sembler intéressant dans cet esprit.

Je demande à Emile Sevellec et Jean-Michel Bollut de relayer ce besoin légitime au sein de leurs sections.

D'autre part, c'est tout à fait par hasard que j'ai appris, en lisant les annonces d'un vieux « VAR MATIN » arrivé pendant une de mon absences, le décès à 80 ans du capitaine de vaisseau COUSQUER qui fut commandant de l'école de plongée dans les années 80. C'était un monsieur très bien et je regrette que l'amicale n'ait pu participer à ce deuil. Peut-être une lettre officielle du président serait elle opportune!

Amitiés à tous, Jean-Marc Plançon

Sujet : recherche de photos et documents concernant COURSON Jean-Michel

Bonjours, je me présente je suis Josette Courson, QM² cuisinier sur le Bâtiment Hydrographique LAPLACE.

Mon père était le premier maître plongeur démineur Courson Jean-Michel (BAT 1966 n° 366), il est décédé le 29 septembre dernier et je suis à la recherche de photo ou l'on pourrais le voir en tenu militaire ou en tenu de plongée ou tout autres documents lui étant lié pour pouvoir faire un album en sa mémoire. Sa dernière affectation avant la retraite a été le 2^{ème} GPD, le GPD ATLANT actuel, si vous avez des documents ou des noms de personnes que je pourrais contacter je vous en serait reconnaissant.

Sincères salutations, Josette COURSON

A visiter : Le site créé et alimenté par notre président Jean-Michel BOLLUT

Le lien de l'Amicale des Plongeurs Démineurs.

[http://perso.wanadoo.fr/amicale plongeurs démineurs/](http://perso.wanadoo.fr/amicale_plongeurs_demineurs/)



Un petit bonjour envoyé par nos plongeurs partis en Louisiane après le passage de CATRINA.

INFOS

Prise de commandement à l'école de plongée.



Capitaine de frégate Raphaël CLIVAZ

Né à Divonne les Bains (Ain) le 6 avril 1962, le capitaine de frégate Raphaël CLIVAZ est rentré dans la marine en 1981. Il choisit dans un premier temps la spécialité d'électronicien d'aéronautique navale puis il suit le cursus d'officier fusilier en 1989.

1991 il est admis à suivre le 67^{ème} cours de nageur de combat. Il sert successivement au Commando de PENFENTENYO en 1990 et au Commando HUBERT de 1991 à 1993 comme chef de l'escouade « engins sous-marins ». En septembre 1996, il est à nouveau affecté au commando HUBERT pour occuper les fonctions d'officier en Second. Il prend ensuite le commandement du commando de Montfort. A la tête d'un détachement de son unité, il est chargé de la sécurité de l'ambassadeur de France en Guinée Bissau.

En 2000, il est affecté à l'état-major de la force des fusiliers marins et commandos à Lorient en qualité d'officier chargé des activités des cinq commandos marine. En 2001, il prend les fonctions de chef de la cellule tactique projetable. Il participe notamment en 2003 à l'opération « LICORNE » en Côte d'Ivoire à la tête d'un détachement des commandos Hubert, Trepel, de Montfort et de Penfenteny.

Le capitaine de frégate Raphaël CLIVAZ est marié et père de trois enfants.

Le président de la section MED, Jean-François PATE qui représentait l'amicale a eu un contact chaleureux avec le nouveau Commandant, il lui a rappelé les liens qui unissaient tout les membres de notre association avec l'école de plongée. Un rendez-vous a donc été pris avec l'école de plongée qui recevra en juin 2006 la prochaine assemblée générale à l'occasion de la remise des badges à la dernière promotion de plongeurs démineurs. L'un d'eux aura le plaisir nous le souhaitons de remettre le badge à la première femme « plongeur démineur ». A l'heure ou je vous parle tout se déroule bien pour elle et nous l'encourageons ainsi que tout ses camarades de promotion.

Philippe Livoury



L'école a besoin comme chaque année de parrains pour la cérémonie de remise des badges qui aura lieu le 23 juin 2005. Pour avoir de plus amples renseignements, contacter l'adjutant du département plongeurs démineurs en passant par le standard au n° 04 94 11 48 80

----- Original Message -----

From: "D. Damiens" dams263@free.fr

To: "Philippe LIVOURY" delphinus.philou@tiscali.fr

Cc: "BOLLUT Jean-Michel" jbollut@wanadoo.fr ; jf.pate@wanadoo.fr ; "Emile-Jean SEVELLEC" ejsevellec@wanadoo.fr

Subject: demandes de décorations

Lors de l'assemblée générale du 16 juillet dernier, des camarades réservistes ou honoraires on posé des questions relatives à la démarche à suivre pour obtenir certaines décorations qu'ils estimaient mériter ; personne ne connaissant la réponse, j'ai proposé de me renseigner pour que l'information soit publiée dans l'Écho des Grands Fonds.

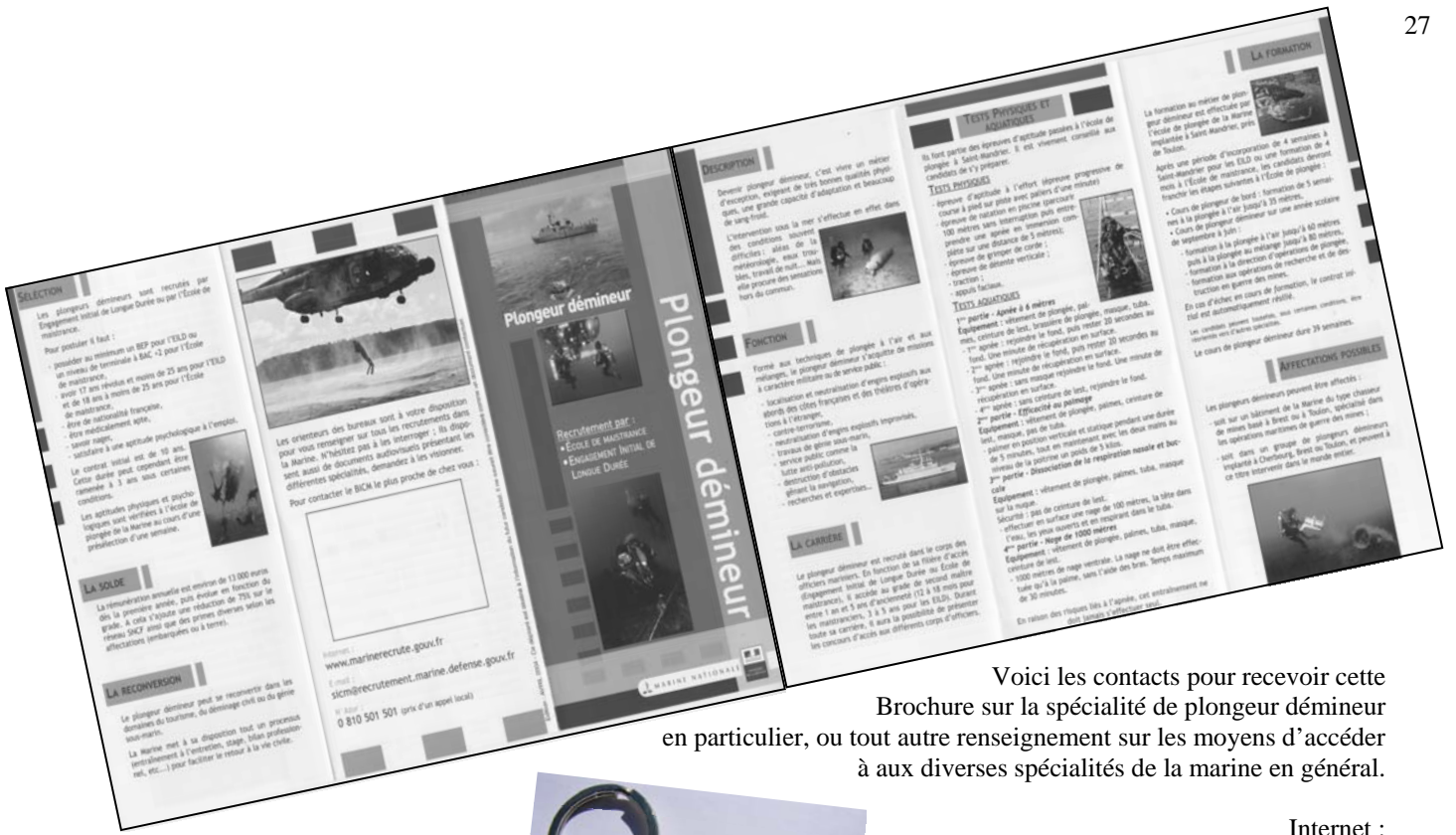
Je reçois aujourd'hui réponse du commandant du CTIRH:

"Monsieur.

En réponse à votre demande citée en référence, je vous informe qu'il n'est pas de livre de copie des textes officiels pour une demande de décoration. Une simple correspondance du postulant, portant mention de son nom, prénom, adresse et matricule marine suffit à l'étude de son dossier.

Veillez agréer, monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

Le commandant de CTIRH"



Voici les contacts pour recevoir cette Brochure sur la spécialité de plongeur démineur en particulier, ou tout autre renseignement sur les moyens d'accéder à aux diverses spécialités de la marine en général.



Internet :
www.marinerecruite.gouv.fr
Email :
sicm@recrutement.marine.defense.gouv.fr
n° Azur :
 0 810 501 501 (prix d'un appel local)

Visitez les sites tapez :
 Le portail des sous-marins : www.corlobe.tk
 • 50ème anniversaire du Groupe de Plongeurs démineurs de la Méditerranée.
 • Beuplet-Rollinat 2005
 Marine nationale : www.defence.gouv.fr
 • KATRINA

Lorient le 22 juillet 2005

Monsieur le président

Veillez trouver ci-joint une requête susceptible d'apporter un léger mieux être à plusieurs anciens plongeurs démineurs retirés à ce jour de l'activité militaire; l'insertion de ces quelques lignes dans l'un quelconque de nos périodiques pouvant permettre aux éventuels intéressés de se faire connaître à l'adresse de référence afin de donner suite à la rentrée prochaine.

Résumé des faits : Dès le début de l'année 1957 des plongeurs démineurs au nombre de deux ont été désignés pour l'unité marine d'Oran. Un troisième non démineur (professionnel de la SOGETRAM effectuant son service militaire) été utilisé, compétences subaquatiques reconnues.

Par la suite le groupe c'est étoffé pour atteindre le nombre de six plongeurs; le rôle essentiel de ce personnel étant d'assurer la sécurité des navires transitant dans le port (7 jours sur 7 et 24 h sur 24).

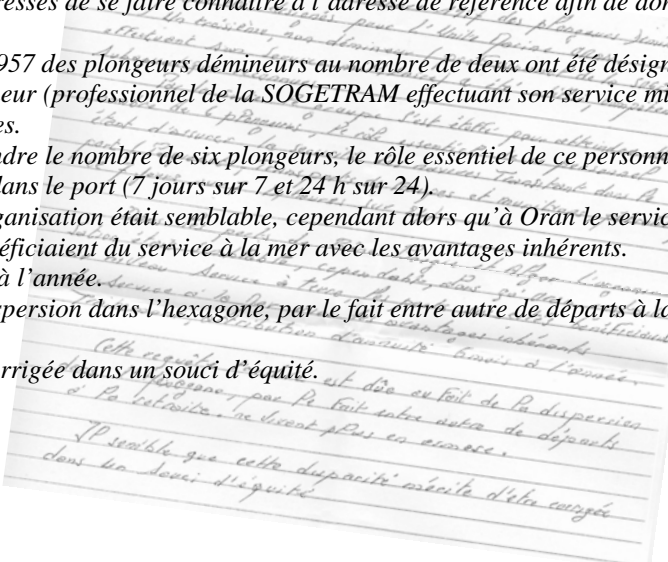
Dans les ports de Bône, Bougie et Alger l'organisation était semblable, cependant alors qu'à Oran le service à terre était de rigueur, les ports cités ci-dessus bénéficiaient du service à la mer avec les avantages inhérents.

Traitement, attributions d'annuités six mois à l'année.

Cette requête tardive est due au fait de la dispersion dans l'hexagone, par le fait entre autre de départs à la retraite. Ne vivent plus en osmose.

Il semble que cette disparité mérite d'être corrigée dans un souci d'équité.

Très cordialement
 M. Raymond Legoff
 1 rue de Guemene Lorient 56 100





mémoire et solidarité

SAINT-LO, le 21 juin 2005

Monsieur Jean CATHERINE
5, rue de France
50100 CHERBOURG

Cher Monsieur le Président,

Comme suite à votre courrier en date du 18 juin 2005, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les conditions relatives à l'attribution de la carte du combattant suppose la participation à un conflit. Cela concerne les plongeurs démineurs de la marine nationale.

Ainsi, dans le cadre des opérations d'Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962, certains groupes de plongeurs démineurs de la marine nationale sont référencés dans la 11^{ème} liste, à savoir :

- équipe de déminage de Boulogne ;
- 1^{er} groupe de plongeurs démineurs de Cherbourg ;
- 2^{ème} groupe de plongeurs démineurs de Brest ;
- 3^{ème} groupe de plongeurs démineurs de Toulon ;
- 4^{ème} groupe de plongeurs démineurs de Mers el-Kébir ;
- 5^{ème} groupe de plongeurs démineurs de Bizerte.

Ces unités bénéficient de périodes reconnues comme combattantes et également d'actions de feu et de combat.

Cher Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et les plus cordiaux



le directeur du service départemental,

Jacques
Jacques LEMAGNEN.

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Service départemental de la Manche Rue de la Libération B.P. 364 50004 Saint-Lo Cedex Tél. 02.33.57.99.50 Fax 02.33.57.99.55

Fax : 02.33.57.99.55

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIVERS



La réserve assure la formation de nos plongeurs de bord. Dans un même élan, les « anciens » plongeurs démineurs et nageurs de combat, sont toujours là et de manière toujours aussi efficaces.

L e mot de la rédaction

59^{ème} numéro de l'Échos des grands Fonds, c'est aux forceps que ce numéro a vu le jour, dix mois le sépare du précédent ouvrage. Des difficultés d'origines diverses ont fait que ce numéro naît effectivement avec un « certain » retard. La direction vous prie de l'en excuser.

Sans rentrer dans les détails, sachez que les membres du bureau de la section Méditerranée, section chargée de réaliser notre bulletin de liaison, ont au cours de ces dernières années rencontré d'importantes difficultés, certains d'entre eux ont été touchés directement dans leurs chairs et leur esprits. Vous comprendrez donc, je le pense, que la gestion de la section MED et la construction de cet ouvrage aït pâti de cette situation. Comme le rappelait notre nouveau président de section, Jean-François Paté les choses vont maintenant rentrer dans l'ordre. L'Échos des grands Fonds va reprendre sa vitesse de croisière, soit trois numéros par an comme convenu lors de l'AG 2005 de Cherbourg.

Notons que depuis quelques mois, l'équipe chargée de l'EGF s'est réduite. Je profite de l'occasion pour saluer le travail de Gérard Loridon qui avec Marcel Lecardinal ont lancé l'EGF il y a maintenant plus de quinze ans. Gérard a fait le choix que nous respectons, de quitter la section MED ainsi que notre amicale nous laissant le soin de poursuivre son oeuvre, j'ai une pensée affectueuse pour lui.

Nous sommes 318 membres dans notre association plus les nouveaux arrivants, deux personnes « toujours d'active » travaillent sur l'EGF. Un coup de main est nécessaire. Pour l'avoir déjà écrit dans un précédent numéro, nous avons besoin de reportages et d'articles, provenant d'auteurs différents. Sachez que nos lecteurs sont friands des sujets d'actualité.

Que ces fêtes de fin d'année apportent joie et bonheur dans vos foyers.

*La rédaction
Philippe Livoury*

Mode de tirage :

Les différentes sections recevront dorénavant un CD gravé de l'EGF (en couleur et en nuance de gris), chaque section fera imprimé le numéro selon ses besoins.

Notre président se charge de le mettre en ligne sur le site qu'il a créé :

[http://perso.wanadoo.fr/amicale plongeurs démineurs/](http://perso.wanadoo.fr/amicale_plongeurs_demineurs/)

Livoury Philippe
282 Vieux chemin de Fabrégas
83500 La Seyne sur Mer
04 94 06 19 81
Courriel : delphinus.philou@neuf.fr
MSN : delphinusphilou@hotmail.fr

« Si cette maudite machine informatique veul bien fonctionner ».